

Rapport de gestion
CORPORATION FIERA CAPITAL
Trimestre et exercice clos le 31 décembre 2016



FIERACAPITAL

Table des matières

Mode de présentation	1
Déclarations prospectives.....	2
Vue d'ensemble de la Société	3
Événements importants	3
Vue d'ensemble des marchés et de la conjoncture économique.....	5
Sommaire du rendement du portefeuille	7
Principales tendances	8
Points saillants du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2016	10
Sommaire des résultats trimestriels	13
Résultats d'exploitation et performance globale.....	16
Sommaire des résultats trimestriels	34
Situation de trésorerie et sources de financement.....	40
Contrôles et procédures.....	51
Instruments financiers	52
Gestion du capital	57
Jugements comptables significatifs et incertitudes relatives aux estimations.....	57
Nouvelles méthodes comptables.....	57
Mesures non conformes aux IFRS	60
Risques liés aux activités	61

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

Le présent rapport de gestion, daté du 22 mars 2017, contient une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de Corporation Fiera Capital (la « Société » ou « Fiera Capital ») pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes au 31 décembre 2016 et pour le trimestre et l'exercice clos à cette date.

Les états financiers de la Société comprennent ses comptes et ceux de ses filiales, ainsi que sa quote-part des participations dans des coentreprises. Les transactions intersociété ainsi que les soldes provenant de telles transactions avec les filiales et parmi celles-ci sont tous éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Corporation Fiera Capital et de ses filiales entièrement détenues. Les filiales sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité émettrice lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte au moment d'évaluer si la Société contrôle ou non une autre entité. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les capitaux propres des filiales sont présentées séparément dans les états consolidés de la situation financière, du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres.

Les méthodes comptables des filiales sont modifiées, s'il y a lieu, avant que la Société acquière une entreprise afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'elle a adoptées.

Après la date d'acquisition la quote-part revenant à la Société du résultat net d'une coentreprise est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Les fluctuations cumulatives postérieures à l'acquisition sont prises en compte dans la valeur comptable du placement.

Les méthodes comptables des coentreprises sont modifiées, le cas échéant, avant l'acquisition par la Société afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'a adoptées la Société.

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens. Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis. Certaines données comparatives ont été reclassées pour être conformes avec la présentation de la période à l'étude.

MODE DE PRÉSENTATION

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les méthodes appliquées aux fins des présents états financiers consolidés sont fondées sur les IFRS qui avaient été publiées et qui étaient en vigueur au 31 décembre 2016.

Le présent rapport de gestion doit aussi être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour 2016, qui décrivent les méthodes comptables ayant servi à leur établissement.

La Société présente le résultat ajusté avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ajusté »), le résultat net ajusté et le résultat en trésorerie comme principaux indicateurs de performance non conformes aux IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS sont définies à la page 60.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que particuliers, ainsi que le risque que les prévisions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Société ne garantit donc pas que ses déclarations prospectives se réaliseront et elle conseille aux lecteurs de ne pas s'y fier indûment, puisque les résultats et faits réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions qui y sont exprimées en raison d'importants facteurs dont bon nombre sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs comprennent, notamment, la capacité de Fiera Capital de maintenir sa clientèle existante et d'attirer de nouveaux clients, le rendement de ses placements, sa dépendance vis-à-vis de grands clients, sa capacité de recruter du personnel clé et de le conserver, sa capacité de réussir l'intégration des entreprises dont elle fait l'acquisition, la concurrence dans son secteur d'activité, sa capacité de gérer les conflits d'intérêts, la conjoncture économique défavorable au Canada et dans le reste du monde (notamment par suite de replis des marchés des capitaux), les fluctuations des taux d'intérêt et cours du change, les sanctions imposées par les autorités de réglementation ou le tort pouvant être fait à sa réputation par suite d'erreurs ou de l'inconduite de membres de son personnel, les risques liés aux questions réglementaires et aux litiges et la capacité de Fiera Capital de gérer ces risques, le manquement par des tiers à leurs obligations vis-à-vis de Fiera Capital et de ses sociétés affiliées, les actes de la nature et autres cas de force majeure, l'évolution des lois et règlements au Canada et ailleurs, notamment en matière de fiscalité, l'incidence et les conséquences de l'endettement de Fiera Capital, la dilution éventuelle du capital social et les autres facteurs décrits sous la rubrique *Facteurs de risque* du présent rapport de gestion ou dans d'autres documents déposés périodiquement par la Société auprès des autorités compétentes en valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives sont faites en date du présent rapport de gestion, et la Société ne s'engage nullement à les actualiser ou à les réviser à la lumière de nouveaux événements ou circonstances, sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Corporation Fiera Capital a été constituée en tant que Fry & Company (Investment Management) Limited en 1955 en vertu des lois de la province de l'Ontario. La Société est un gestionnaire de portefeuille mondial qui propose une gamme complète de solutions de placement traditionnelles et non traditionnelles, y compris une profonde expertise en répartition d'actifs. La Société offre des conseils en placement et des services connexes aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs au détail. Aux États-Unis, les services de conseils en placement sont offerts par deux sociétés américaines liées à la Société, soit Fiera Capital Inc. et Bel Air Management, LLC, qui sont inscrites à titre de conseillers en placement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »). Charlemagne Capital (UK) Limited, société liée à la Société, est inscrite auprès de la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni, ainsi qu'auprès de la SEC à titre de conseiller en placement et Charlemagne Capital (IOM) est inscrite à l'île de Man, ainsi qu'auprès de la SEC à titre de conseiller en placement. Le siège social de la Société est situé au 1501, avenue McGill College, bureau 800, Montréal (Québec) Canada. Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FSZ ».

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Les résultats de la Société démontrent de solides contributions de la part de toutes ses activités commerciales au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni ainsi que sa capacité éprouvée à obtenir de nouveaux mandats et, plus récemment en décembre 2016, l'inclusion de Charlemagne Capital Limited (« Charlemagne »).

Nouvelle équipe Actions canadiennes

Le 28 octobre 2016, Fiera Capital a accueilli une nouvelle équipe d'actions canadiennes au sein de sa division canadienne dirigée par Nessim Mansoor, dont les membres apportent à la gestion des portefeuilles d'actions canadiennes une approche de placement axée sur la haute qualité. La Société est en attente d'une analyse des normes Global Investment Performance Standards (GIPS®) par un tiers afin de pouvoir confirmer le rendement solide de l'équipe des quatre dernières années alors qu'elle était responsable de la gestion de 3 milliards de dollars d'ASG dans le cadre de mandats d'actions canadiennes pour une importante société d'assurance.

Fiera Capital lance avec succès un nouveau fonds dont les parts sont négociées en bourse

Le 31 octobre 2016, la Société a annoncé la réalisation du premier appel public à l'épargne de June 2020 Corporate Bond Trust (le « Fonds »). Le Fonds acquiert et détient un portefeuille composé principalement de titres d'emprunt d'émetteurs corporatifs canadiens et américains.

Nouvelle stratégie intégrée de gestion des risques

Le 1^{er} novembre 2016, Fiera Capital a été nommée sous-conseiller de portefeuille pour la Série de Fonds G5|20 de Placements CI, une gamme de fonds à flux de liquidités garanti. Par conséquent, Fiera Capital assume la responsabilité de la stratégie intégrée de gestion des risques de ces fonds. L'équipe est dirigée par Alexandre Hocquard et Nicolas Papageorgiou, cochefs, recherche et solutions quantitatives.

Nouvelle stratégie de financement privé de Fiera Capital

Le 10 novembre 2016, la Société a annoncé l'acquisition de Centria Commerce Inc. (« Centria »), gestionnaire de placements privé de premier plan situé au Québec qui gère des fonds procurant du financement de construction, de l'investissement immobilier et du financement d'entreprises à court terme.

Conclusion de la transaction avec Charlemagne Capital

Le 14 décembre 2016, Fiera Capital a conclu l'acquisition de Charlemagne Capital Limited. Outre l'élargissement de l'offre de la Société grâce aux stratégies des marchés émergents et frontalières, les avantages d'une telle transaction sont la création d'une solide plateforme européenne grâce à laquelle Fiera Capital pourra croître.

Augmentation du dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,17 \$ par action de catégorie A avec droit de vote subalterne et par action de catégorie B avec droit de vote spécial de Fiera Capital, à payer le 2 mai 2017 aux actionnaires inscrits au registre à la fermeture des bureaux, le 4 avril 2017.

Il s'agit d'une hausse de 6 % et de la deuxième augmentation du dividende au cours des douze derniers mois.

Événements postérieurs à la date de clôture

Nomination de Martin Gagnon au conseil d'administration de la Société

Le 23 janvier 2017, Martin Gagnon a été nommé administrateur et membre du conseil d'administration de la Société. M. Gagnon est premier vice-président à la direction, Gestion de patrimoine, de la Banque Nationale et coprésident et cochef de la direction de la Financière Banque Nationale.

Fiera Capital réduit les frais de gestion de trois fonds mutuels au Canada

Le 2 février 2017, la Société a annoncé que les frais de gestion du Fiera Capital Fonds d'actions mondiales, du Fiera Capital Fonds défensif d'actions mondiales et du Fiera Capital Fonds d'actions américaines ont été réduits depuis le 3 février 2017.

Lancement au Canada du Fonds Commun Fiera Capital Fonds d'actions internationales

Le 15 février 2017, Fiera Capital a complété son offre en termes de fonds commun de placement d'actions étrangères en lançant son nouveau fonds commun Fiera Capital Fonds d'actions internationales (le « Fonds »). Le Fonds investit dans des titres de participation de sociétés bien établies dans les marchés mondiaux, à l'exception, en général, de l'Amérique du Nord. Sa stratégie vise à offrir de solides rendements ajustés en fonction du risque à l'aide d'une structure de portefeuille optimisée. Le Fonds est offert aux conseillers en placement ainsi qu'aux investisseurs individuels.

VUE D'ENSEMBLE DES MARCHÉS ET DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Vue d'ensemble des marchés

Au quatrième trimestre de 2016, les marchés des titres à revenu fixe ont affiché des résultats négatifs. Le rendement des obligations d'État a remonté régulièrement au cours du trimestre en raison de l'amélioration de la croissance mondiale, du relèvement des prix de l'énergie et des prévisions de hausse de l'inflation. Cela dit, la hausse la plus spectaculaire est survenue suivant les résultats inattendus qui ont marqué les élections aux États-Unis au début novembre alors que l'engagement pris par le président nouvellement élu, Donald Trump, d'insuffler un souffle nouveau à l'économie américaine par l'adoption de politiques budgétaires expansionnistes a fait en sorte que l'inflation a atteint un nouveau sommet. Dans ce contexte de relance économique, les courbes de rendement se sont accentuées étant donné que les craintes de déflation qui se sont dissipées ont exercé une pression à la hausse sur le rendement à long terme alors que le rendement à court terme est demeuré assez ancré aux politiques monétaires encore conciliantes. En conséquence, le rendement des obligations à plus court terme a surpassé celui des obligations à long terme, alors que les obligations de sociétés ont surclassé les obligations d'État, que les perspectives en matière de croissance économique étaient plus favorables et que les prix de l'énergie ont augmenté.

Pendant ce temps, les marchés boursiers mondiaux ont affiché de bons rendements au cours du dernier trimestre de 2016 alors que les investisseurs évaluaient les répercussions des résultats surprenants des élections aux États-Unis, la Réserve fédérale augmentait son taux pour la première fois de l'année et la zone euro faisait face à l'incertitude politique persistante. Finalement, l'optimisme des investisseurs a grandement caractérisé le trimestre en raison des facteurs suivants : les signes de relance économique durable à l'échelle mondiale, le redressement du prix du pétrole et l'espoir de stimulants financiers significatifs aux États-Unis. Sur le plan régional, le marché boursier aux États-Unis a atteint des niveaux records en lien avec l'enthousiasme des investisseurs à l'égard de l'attention immédiate que porte le Président Trump à la relance de l'économie du pays, alors qu'un grand nombre d'entre eux ont pris à la légère la décision de la Réserve fédérale de hausser ses taux d'intérêt en décembre. Les investisseurs ont plutôt interprété cette hausse comme un signe de confiance de la Réserve fédérale à l'égard du caractère soutenu et durable de la reprise économique aux États-Unis. Entre-temps, le goût du risque marqué a également touché le marché boursier au Canada, comme en témoigne la tendance haussière et le relèvement du prix du pétrole, ce qui a permis de maintenir sa position à titre de marché boursier parmi les plus performants en 2016. À l'étranger, les titres du Japon se sont ressaisis après l'affaiblissement du yen et le soutien synchronisé des politiques budgétaires et monétaires et les titres européens sont demeurés solides malgré la crise politique qui sévit dans la zone euro. Les titres des marchés émergents n'ont quant à eux pas emboîté le pas en matière de hausse post-électorale en raison des craintes suscitées par les mesures très protectionnistes de l'administration Trump et du fait que la Réserve fédérale a évoqué la possibilité que les taux d'intérêt augmentent à un rythme plus rapide l'an prochain.

Vue d'ensemble de la conjoncture économique

La tendance de l'économie mondiale demeure à la hausse comme en fait foi la contribution de presque toutes les régions. Les perspectives en matière de relance budgétaire aux États-Unis devraient soutenir l'économie mondiale en général. Au Canada, le redressement des prix des marchandises, un huard concurrentiel et une demande soutenue aux États-Unis devraient être prometteurs pour les exportations et les investissements des entreprises. L'économie canadienne devrait aussi tirer profit de l'effet à retardement des mesures de relance budgétaires. Par contre, la hausse des taux d'intérêt conjuguée au resserrement des règlements visant les prêts hypothécaires devraient freiner le marché de l'habitation et les dépenses de consommation.

Aux États-Unis, la reprise économique gagne du terrain avec la hausse persistante des dépenses de consommation et des signes de stabilisation dans le secteur manufacturier – en lien avec la réforme fiscale proposée par le Président Trump, les dépenses d’infrastructure et l’allègement du fardeau de la réglementation. La confiance des consommateurs à la hausse et une progression correspondante des investissements des entreprises qui ont été négligeables au cours du présent cycle économique vont également profiter de cette reprise économique. À l’étranger, malgré les incertitudes politiques qui persistent et la fragilité du secteur bancaire, l’activité économique dans la zone euro s’accélère modérément. Le Royaume-Uni continue d’affronter la tempête, mais les conséquences du Brexit qui seront au premier plan de 2017 justifient une certaine prudence. Bien que l’économie du Japon devrait tirer profit du soutien des politiques monétaires et budgétaires synchronisées, les dépenses de consommation seront encore faibles.

Pour terminer, l’économie chinoise croît encore, alors que le Brésil et la Russie semblent vouloir amorcer un virage avec la remontée des prix des marchandises. Ensemble, les économies des marchés émergents devraient progresser malgré les vents contraires qui ont soufflé récemment dus au resserrement de la Réserve fédérale et à la flambée du billet vert, résultat de la reprise de la croissance mondiale et du relèvement marqué des prix des marchandises.

Sommaire du rendement du portefeuille

TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉS

Stratégies de placement	Actifs sous gestion (en milliards de dollars)	1 an			5 ans ou depuis la création* (si cette date est à l'intérieur des 5 dernières années)			Date de création	Indice de référence	Notes
		Rendement de la stratégie	Valeur ajoutée	Quartile	Rendement de la stratégie	Valeur ajoutée	Quartile			
Revenu fixe	62,7									
Revenu fixe – Gestion active univers		1,75	0,09	T4	3,3	0,08	T4	1 ^{er} janv. 1997	Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	
Revenu fixe – Gestion tactique univers		0,77	-0,89	T4	3,2	-0,03	T4	1 ^{er} janv. 2000	Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	
Revenu fixe – Gestion intégrée univers		2,35	0,68	T3	3,77	0,54	T2	1 ^{er} janv. 1993	Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	
Revenu fixe – Gestion active long terme		2,63	0,16	T3	4,32	0,04	T4	1 ^{er} juill. 1998	Indice à long terme FTSE TMX Canada	
Obligations à haut rendement		16,53	-0,71	T1	7,46	-0,21	T2	1 ^{er} févr. 2002	Indice de référence à haut rendement	
Actions privilégiées – valeur relative		9,53	2,55	s. o.	1,74	1,77	s. o.	1 ^{er} févr. 2004	Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	
Obligations infrastructure		3,55	1,27	s. o.	5,49	1,35	s. o.	1 ^{er} août 2011	Indice des obligations provinciales à long terme FTSE TMX Canada	
Tax Efficient Core Intermediate 1-10years*		0,11	0,21	s. o.	1,70	-0,33	s. o.	31 mars 2007	Bloomberg Barclays 1-10 years Municipal Index	
Tax Efficient Core Plus*		0,32	0,42	s. o.	2,05	0,40	s. o.	31 déc. 2012	Bloomberg Barclays 1-10 years Municipal Index	
High Grade Core Intermediate*		1,76	-0,21	s. o.	1,86	-1,86	s. o.	31 déc. 2004	Bloomberg Barclays Intermediate Aggregated Index	
Équilibré	4,4									
Fonds équilibré « Core »		6,86	-1,47	T4	9,99	1,33	T2	1 ^{er} sept. 1984	Indice de référence – équilibré « Core »	
Fonds équilibré intégré		7,13	-1,93	T3	9,68*	1,54*	T2	1 ^{er} avr. 2013	Indice de référence – équilibré intégré	
Fonds équilibré		7,04	-1,42	T3	9,33	0,78	T3	1 ^{er} mars 1973	Indice de référence – équilibré	
Actions	45,0									
Actions canadiennes – Croissance		17,90	-3,18	T3	9,96	1,71	T3	1 ^{er} janv. 2007	Indice composé S&P/TSX	
Actions canadiennes – « Core »		15,72	-5,37	T4	9,84	1,59	T4	1 ^{er} janv. 1992	Indice composé S&P/TSX	
Actions canadiennes – Opportunités		27,36	6,28	T1	12,14	3,89	T1	1 ^{er} nov. 2002	Indice composé S&P/TSX	
Actions à revenu élevé		27,07	-1,42	T1	9,88	2,28	T3	1 ^{er} oct. 2009	Indice composé à dividendes élevés S&P/TSX	
Actions canadiennes – Petite capitalisation « Core »		14,32	-24,17	T4	12,21	7,93	T2	1 ^{er} janv. 1989	Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX	
Actions canadiennes – Petite capitalisation		21,30	-17,18	T3	14,12	9,84	T1	1 ^{er} janv. 1989	Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX	
Actions américaines		5,85	-2,24	T3	22,53	1,38	T1	1 ^{er} avr. 2009	Indice S&P 500 (\$ CA)	
Actions internationales		-2,56	-0,07	T3	14,82	2,26	T1	1 ^{er} janv. 2010	Indice MSCI EAEO net (\$ CA)	
Actions mondiales		2,26	-1,53	T3	18,85	2,18	T1	1 ^{er} oct. 2009	Indice MSCI Monde net (\$ CA)	
Apex Smid Growth		3,66	-6,06	T4	13,87	0,01	T2	31 janv. 1990	Russell 2500 Growth Index	
Apex Small Cap Growth*		0,61	-10,70	T4	13,55	-0,19	T3	31 janv. 2006	Russell 2000 Growth Index	
Charlemagne Emerging Markets Core Growth*		9,61	-1,58	T1	4,16	2,89	T2	31 juill. 2003	Indice MSCI Marchés émergents	
Charlemagne Emerging Markets Growth & Income*		10,63	-1,55	T1	3,71	2,44	T3	30 juin 2010	Indice MSCI Marchés émergents	
Charlemagne Frontier Markets*		28,51	25,84	T1	12,86	7,7007	T1	30 juin 2010	Indice MSCI Marchés frontaliers	
Placements non traditionnels	4,8									
Fonds – Marché neutre nord-américain		3,32	3,32	s. o.	5,93	5,93	s. o.	1 ^{er} oct. 2007	Aucun indice de référence	
Fonds – Actions « Long/Short »		11,68	11,68	s. o.	17,31	17,31	s. o.	1 ^{er} août 2010	Aucun indice de référence	
Fonds – Financement diversifié		6,03	6,03	s. o.	6,88	6,88	s. o.	1 ^{er} avr. 2008	Aucun indice de référence	
Fonds – Multi-stratégies – Revenu		8,79	7,78	s. o.	5,12	3,03	s. o.	1 ^{er} nov. 2009	Indice à court terme FTSE TMX Canada	
Fonds – Infrastructure		3,61	3,61	s. o.	6,24	6,24	s. o.	1 ^{er} mars 2010	Aucun indice de référence	
Fonds – Immobilier		7,42	7,42	s. o.	5,36*	5,36	s. o.	1 ^{er} juill. 2013	Aucun indice de référence	
Fiera Private Lending construction Financing Fund		6,40	6,40	s. o.	7,84	7,84	s. o.	22 nov. 2006	Aucun indice de référence	
Fiera Private Lending Mezzanine Financing Fund		11,05	11,05	s. o.	10,80	10,80	s. o.	21 juill. 2015	Aucun indice de référence	
Charlemagne OCCO Eastern European Fund*		9,15	9,15	s. o.	6,08	6,08	s. o.	31 déc. 2001	Aucun indice de référence	
Total	116,9									

Notes :

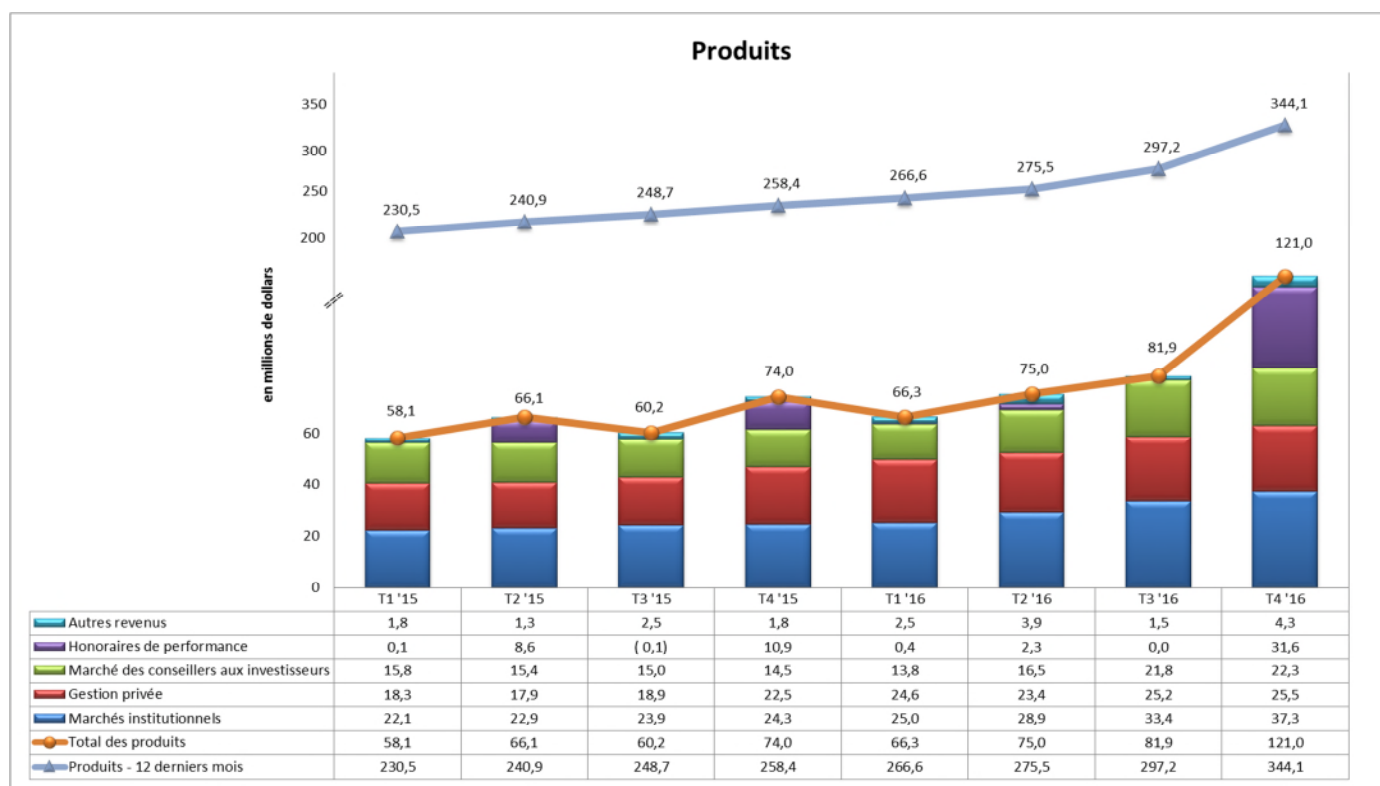
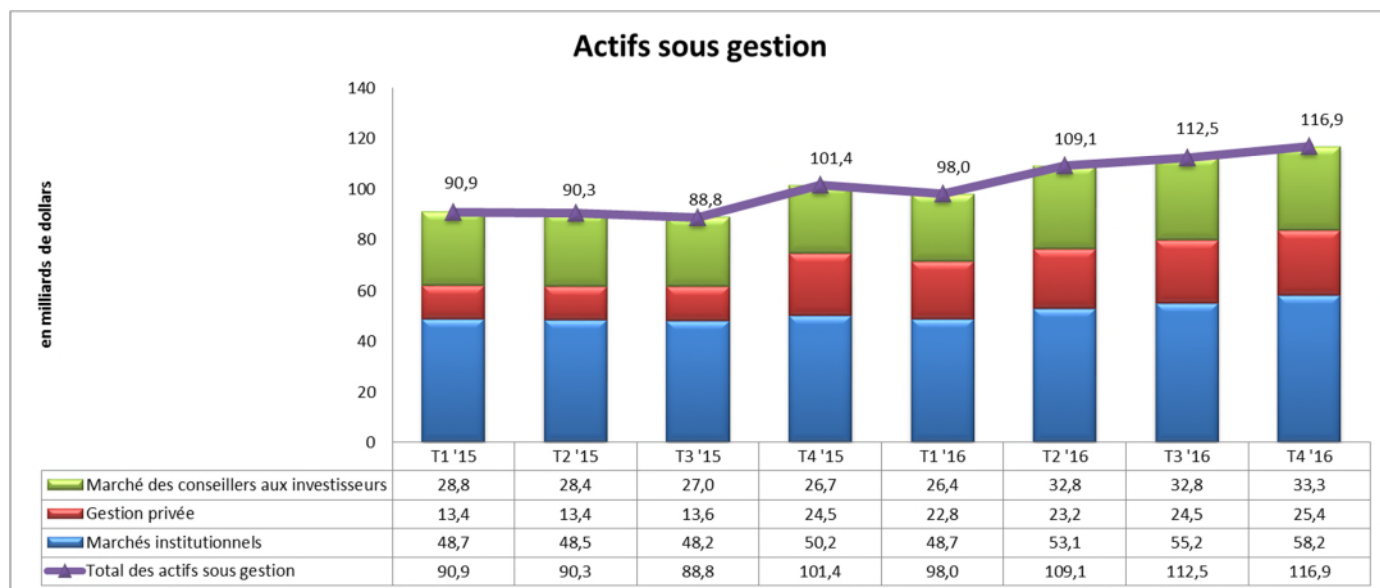
- Composé à 85 % de l'indice Merrill Lynch US High Yield Cash Pay BB-B (couvert en \$ CA) et à 15 % de l'indice Merrill Lynch High Yield Cash Pay C (couvert en \$ CA).
- Composé à 5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada, à 35 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, à 32,5 % de l'indice composé S&P/TSX et à 27,5 % de l'indice MSCI Monde ex-Canada net.
- Composé à 2 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada, à 36 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, à 35 % de l'indice composé S&P/TSX et à 27 % de l'indice MSCI Monde Tous Pays Net.
- Composé à 5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada, à 35 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, à 32,5 % de l'indice composé S&P/TSX et à 27,5 % de l'indice MSCI Monde Net (\$ CA).
- Les rendements sont libellés en dollars américains.

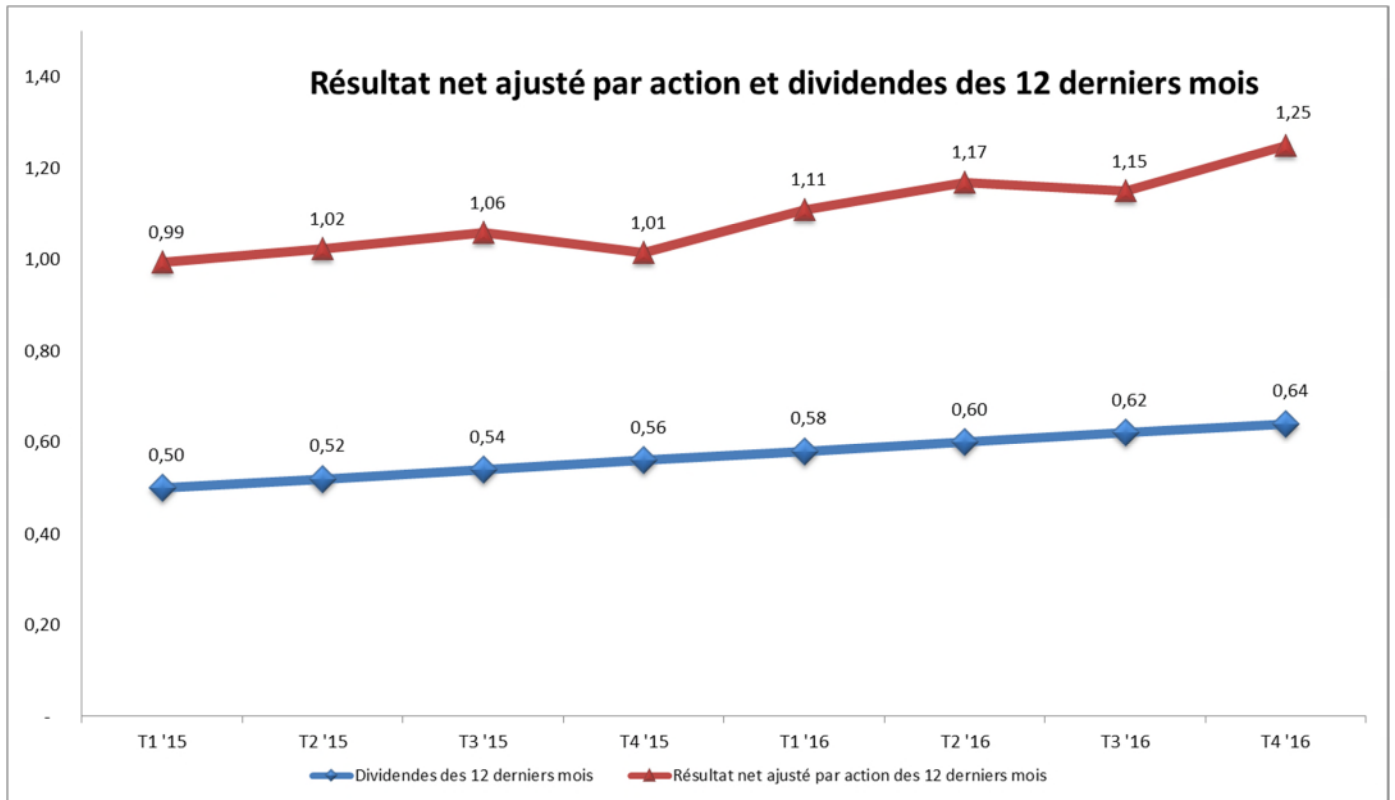
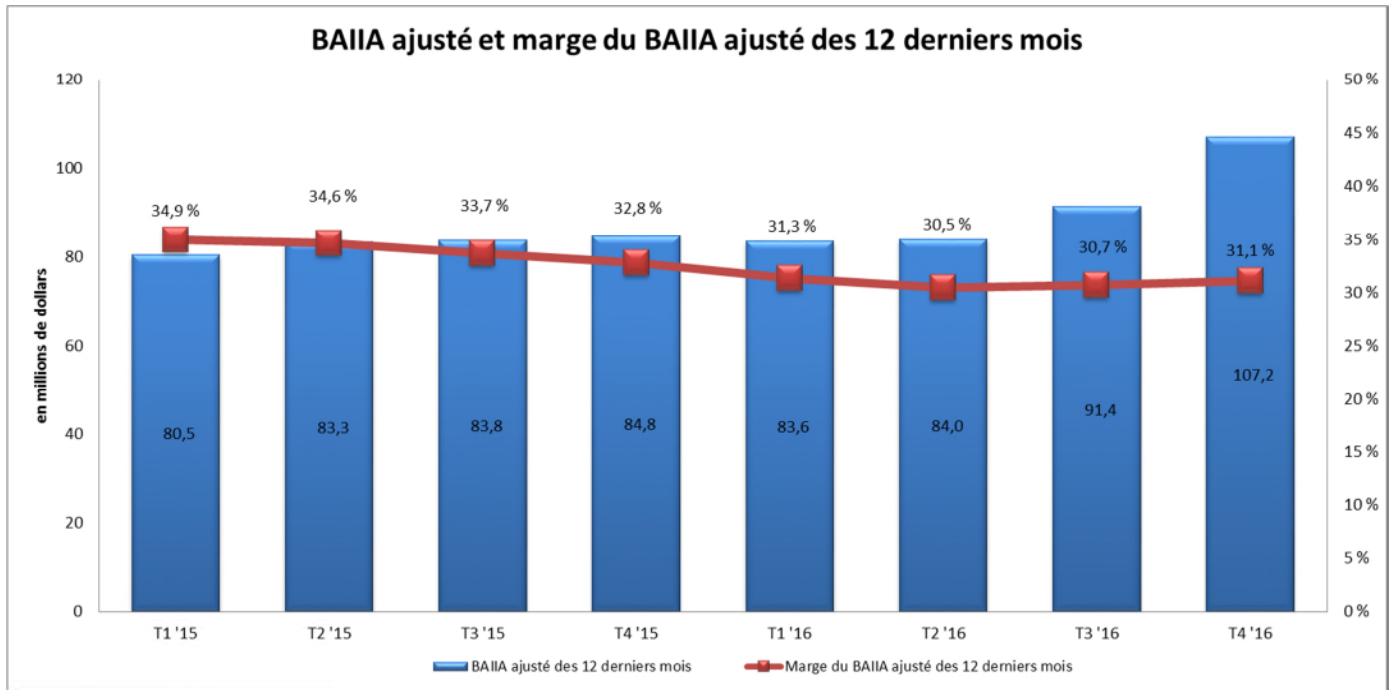
Informations importantes

- Tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens, sauf mention contraire.
- Tous les rendements présentés sont annualisés.
- Tous les rendements, sauf ceux liés aux stratégies de placement non traditionnelles et aux fonds équilibrés, sont présentés avant déduction des honoraires de gestion, des frais de garde et des retenues fiscales, mais après déduction des coûts de transaction.
- Les rendements des stratégies de placement non traditionnelles et des fonds équilibrés sont présentés déduction faite des honoraires de gestion, des frais de garde, des honoraires de performance et des retenues fiscales.
- Les rendements présentés présument le réinvestissement de tous les dividendes.
- Les rendements présentés de chacune des stratégies, excepté ceux des stratégies non traditionnelles, témoignent des rendements d'un ensemble de portefeuilles discrétionnaires.
- Chaque stratégie présentée se rapporte à un portefeuille unique ou bien à un groupe de portefeuilles discrétionnaires qui, collectivement, représentent une stratégie de placement unique ou un ensemble.
- La date de création représente la date la plus ancienne à laquelle un portefeuille discrétionnaire d'une stratégie donnée est entré en activité.
- Les fonds composés et les fonds en gestion commune ont été sélectionnés à partir des principales stratégies de placement de la Société; les actifs sous gestion représentent le montant total géré pour chaque catégorie d'actifs.
- Les classements par quartile sont fournis par eVestment.

PRINCIPALES TENDANCES

Les diagrammes ci-après illustrent les tendances en ce qui concerne les actifs sous gestion et les produits trimestriels et pour les 12 derniers mois, ainsi que le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le résultat ajusté par action et les dividendes pour les 12 derniers mois. L'analyse de ces tendances est présentée sous la rubrique *Analyse des résultats et des tendances*, à la page 35.





POINTS SAILLANTS DU TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

- › Le total des actifs sous gestion a augmenté de 15,5 milliards de dollars, ou 15 %, pour se fixer à 116,9 milliards de dollars au 31 décembre 2016, contre des actifs sous gestion de 101,4 milliards de dollars au 31 décembre 2015.
- › Les honoraires de gestion et autres revenus pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016 se sont accrus de 26,3 millions de dollars, ou 42 %, pour s'établir à 89,4 millions de dollars par rapport aux 63,1 millions de dollars de la période correspondante de l'exercice précédent.
- › Les honoraires de performance ont été de 31,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 10,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- › Les frais de vente et charges générales et administratives et les frais des gestionnaires externes ont grimpé de 35,7 millions de dollars, ou 72 %, pour se chiffrer à 85,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, alors qu'ils avaient été de 49,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- › Le BAIIA ajusté a progressé de 15,8 millions de dollars, ou 61 %, pour atteindre 41,6 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 25,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté par action s'est élevé à 0,52 \$ (de base) et à 0,51 \$ (dilué) pour le quatrième trimestre de 2016, contre 0,36 \$ (de base et dilué) pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- › Le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016 s'est soldé par un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 5,2 millions de dollars, ou 0,07 \$ par action (de base) et 0,06 \$ par action (dilué), en baisse de 4,5 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à celui du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, au cours duquel le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société avait été de 9,7 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action (de base) et 0,13 \$ par action (dilué).
- › Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016 s'est élevé à 31,5 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base) et 0,38 \$ par action (dilué), contre 21,1 millions de dollars, ou 0,30 \$ par action (de base) et 0,29 \$ par action (dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

- › Le total des actifs sous gestion a augmenté de 4,4 milliards de dollars, ou 4 %, pour se fixer à 116,9 milliards de dollars au 31 décembre 2016, contre 112,5 milliards de dollars au 30 septembre 2016.
- › Les honoraires de gestion et autres revenus pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016 ont augmenté de 7,5 millions de dollars, ou 9 %, pour s'établir à 89,4 millions de dollars par rapport aux 81,9 millions de dollars du trimestre précédent clos le 30 septembre 2016.

- › Les honoraires de performance ont été de 31,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre presque néant pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Ces honoraires sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année.
- › Les frais de vente et charges générales et administratives et les frais des gestionnaires externes ont augmenté de 26,8 millions de dollars, ou 46 %, pour se chiffrer à 85,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, alors qu'ils avaient été de 58,8 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016.
- › Le BAIIA ajusté a grimpé de 15,7 millions de dollars, ou 60 %, pour atteindre 41,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 25,9 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Le BAIIA ajusté par action s'est élevé à 0,52 \$ (de base) et à 0,51 \$ (dilué) pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 0,33 \$ (de base et dilué) pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016.
- › Le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016 s'est soldé par un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 5,2 millions de dollars, ou 0,07 \$ par action (de base) et 0,06 \$ par action (dilué), en hausse de 4,8 millions de dollars, ou plus de 100 %, par rapport à celui du trimestre précédent clos le 30 septembre 2016, au cours duquel le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société avait été de 0,4 million de dollars, ou 0,01 \$ par action (de base et dilué).
- › Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016 s'est élevé à 31,5 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base) et 0,38 \$ par action (dilué), contre 18,1 millions de dollars, ou 0,23 \$ par action (de base et dilué), pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016.

Comparaison exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

- › Les honoraires de gestion et autres revenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont augmenté de 71,0 millions de dollars, ou 30 %, pour s'établir à 309,9 millions de dollars par rapport aux 238,9 millions de dollars de l'exercice précédent.
- › Les honoraires de performance ont été de 34,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 19,5 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- › Les frais de vente et charges générales et administratives et les frais des gestionnaires externes ont augmenté de 69,5 millions de dollars, ou 38 %, pour se chiffrer à 252,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, alors qu'ils avaient été de 182,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.
- › Le BAIIA ajusté a progressé de 22,4 millions de dollars, ou 26 %, pour atteindre 107,2 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 84,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté par action s'est élevé à 1,41 \$ (de base) et à 1,37 \$ (dilué) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 1,21 \$ (de base) et 1,20 \$ (dilué) pour l'exercice précédent.

- › L'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est soldé par un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 20,8 millions de dollars, ou 0,27 \$ par action (de base et dilué), en baisse de 6,8 millions de dollars, ou 25 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, au cours duquel le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société avait été de 27,6 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base) et 0,39 \$ par action (dilué).
- › Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est élevé à 95,2 millions de dollars, ou 1,25 \$ par action (de base) et 1,22 \$ par action (dilué), contre 70,9 millions de dollars, ou 1,01 \$ par action (de base) et 1,00 \$ par action (dilué), pour l'exercice précédent.

Incidence de l'acquisition de Charlemagne sur les résultats du trimestre et de l'exercice

- › Au cours du trimestre considéré, Fiera Capital a comptabilisé des honoraires de performance liés à Charlemagne totalisant 17,4 millions de dollars (8,3 millions de dollars nets des commissions de vente connexes et les impôts connexes) le 31 décembre 2016, date à laquelle les conditions relatives à la performance sont réputées avoir été satisfaites.
- › À la date d'acquisition de Charlemagne, la juste valeur des honoraires de performance pouvant être recouvrables (net des commissions de vente et les impôts connexes) se chiffrait à 7,5 millions de dollars. Fiera Capital a comptabilisé ce montant dans les autres actifs qui ont été entièrement amortis sur la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2016.
- › L'incidence globale des honoraires de performances liés à Charlemagne (avant les commissions de vente connexes et les impôts connexes) sur les produits, le BAIIA ajusté et le résultat net de la Société s'est chiffrée à 17,4 millions de dollars, à 9,1 millions de dollars et à 0,9 million de dollars, respectivement.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Tableau 1 – États du résultat net et actifs sous gestion

ACTIFS SOUS GESTION (en millions de dollars)	AUX			VARIATION	
	31 DÉCEMBRE 2016	30 SEPTEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2015	POS (NÉG) D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE ²⁾	POS (NÉG) D'UN EXERCICE À L'AUTRE ²⁾
Actifs sous gestion	116 925	112 465	101 431	4 460	15 494

ÉTATS DU RÉSULTAT NET (en milliers de dollars, sauf les données par action)	TRIMESTRES CLOS			VARIATION	
	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 30 SEPTEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015	POS (NÉG) D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE ²⁾	POS (NÉG) D'UN EXERCICE À L'AUTRE ²⁾
Produits					
Honoraires de gestion	85 085	80 413	61 319	4 672	23 766
Honoraires de performance – actifs traditionnels	5 246	(341)	5 930	5 587	(684)
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	26 341	345	4 981	25 996	21 360
Autres revenus	4 296	1 492	1 769	2 804	2 527
Total des produits	120 968	81 909	73 999	39 059	46 969
Charges					
Frais de vente et charges générales et administratives	84 407	57 979	49 013	(26 428)	(35 394)
Frais des gestionnaires externes	1 172	788	897	(384)	(275)
Amortissement des immobilisations corporelles	894	852	646	(42)	(248)
Amortissement des immobilisations incorporelles	16 366	10 348	7 169	(6 018)	(9 197)
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	4 175	3 585	2 208	(590)	(1 967)
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	1 072	(5 807)	644	(6 879)	(428)
Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration	805	2 739	774	1 934	(31)
Frais d'acquisition	3 160	2 769	2 311	(391)	(849)
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	1 078	(248)	(342)	(1 326)	(1 420)
Perte sur la cession de filiales	8	8 307	–	8 299	(8)
Autres (produits) charges ³⁾	(556)	(224)	(974)	332	(418)
Total des charges, montant net	112 581	81 088	62 346	(31 493)	(50 235)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	8 387	821	11 653	7 566	(3 266)
Impôt sur le résultat	3 142	200	2 180	(2 942)	(962)
Résultat net	5 245	621	9 473	4 624	(4 228)
Attribuable :					
Aux actionnaires de la Société	5 203	393	9 678	4 810	(4 475)
À la participation ne donnant pas le contrôle	42	228	(205)	(186)	247
Résultat net	5 245	621	9 473	4 624	(4 228)
PAR ACTION (DE BASE)					
BAIIA ajusté ¹⁾	0,52	0,33	0,36	0,19	0,16
Résultat net	0,07	0,01	0,14	0,06	(0,07)
Résultat net ajusté ¹⁾	0,40	0,23	0,30	0,17	0,10
PAR ACTION (DILUÉ)					
BAIIA ajusté ¹⁾	0,51	0,33	0,36	0,18	0,15
Résultat net	0,06	0,01	0,13	0,05	(0,07)
Résultat net ajusté ¹⁾	0,38	0,23	0,29	0,15	0,09

¹⁾ Le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 60.

²⁾ POS : positive; NÉG : négative.

³⁾ Les autres charges (produits) tiennent compte des postes suivants : « Perte réalisée (profit réalisé) sur les placements », « Quote-part du résultat net des coentreprises » et « Profit sur la dilution des participations dans des coentreprises ».

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 1 – États du résultat net et actifs sous gestion (suite)

ÉTATS DU RÉSULTAT NET (en milliers de dollars, sauf les données par action)	EXERCICES CLOS		VARIATION
	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015	POS (NÉG) D'UN EXERCICE À L'AUTRE ²⁾
Produits			
Honoraires de gestion	297 717	231 421	66 296
Honoraires de performance – actifs traditionnels	5 840	6 228	(388)
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	28 441	13 306	15 135
Autres revenus	12 146	7 462	4 684
Total des produits	344 144	258 417	85 727
Charges			
Frais de vente et charges générales et administratives	248 469	177 691	(70 778)
Frais des gestionnaires externes	3 586	4 825	1 239
Amortissement des immobilisations corporelles	3 401	2 030	(1 371)
Amortissement des immobilisations incorporelles	42 723	27 119	(15 604)
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	12 686	8 852	(3 834)
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	(3 337)	484	3 821
Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration	7 956	2 361	(5 595)
Frais d'acquisition	11 691	4 748	(6 943)
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	211	445	234
Profit sur la cession d'une participation dans une coentreprise	(15 013)	–	15 013
Profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise	(5 827)	–	5 827
Perte sur la cession de filiales	8 315	–	(8 315)
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente	7 921	–	(7 921)
Autres (produits) charges ³⁾	(843)	(2 573)	(1 730)
Total des charges, montant net	321 939	225 982	(95 957)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	22 205	32 435	(10 230)
Impôt sur le résultat	4 124	6 771	2 647
Résultat net	18 081	25 664	(7 583)
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société	20 777	27 631	(6 854)
À la participation ne donnant pas le contrôle	(2 696)	(1 967)	(729)
Résultat net	18 081	25 664	(7 583)
PAR ACTION (DE BASE)			
BAIIA ajusté ¹⁾	1,41	1,21	0,20
Résultat net	0,27	0,40	(0,13)
Résultat net ajusté ¹⁾	1,25	1,01	0,24
PAR ACTION (DILUÉ)			
BAIIA ajusté ¹⁾	1,37	1,20	0,17
Résultat net	0,27	0,39	(0,12)
Résultat net ajusté ¹⁾	1,22	1,00	0,22

¹⁾ Le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 60.

²⁾ POS : positive; NÉG : négative.

³⁾ Les autres charges (produits) tiennent compte des postes suivants : « Perte réalisée (profit réalisé) sur les placements », « Quote-part du résultat net des coentreprises » et « Profit sur la dilution des participations dans des coentreprises ».

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 2 – Données choisies des états de la situation financière (en milliers de dollars)

	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie, trésorerie soumise à des restrictions et placements	49 742	33 322
Débiteurs	116 401	65 435
Autres actifs courants	6 547	13 366
Total des actifs courants	172 690	112 123
Immobilisations incorporelles	458 760	322 975
Goodwill	541 030	391 347
Participation dans des coentreprises	–	6 460
Autres actifs non courants	20 675	23 752
Total des actifs	1 193 155	856 657
Créditeurs et charges à payer	89 160	50 784
Autres passifs courants	25 575	15 139
Total des passifs courants	114 735	65 923
Impôt sur le résultat différé	15 394	12 566
Dette à long terme	429 140	264 226
Obligations au titre du prix d'achat	21 498	30 674
Instruments financiers dérivés	–	1 390
Autres passifs non courants	15 743	11 850
Total des passifs	596 510	386 629
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires de la Société	566 236	474 938
Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	30 409	(4 910)
	596 645	470 028
Total des passifs et des capitaux propres	1 193 155	856 657

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET PERFORMANCE GLOBALE

Actifs sous gestion

Fiera Capital tire ses produits principalement des actifs sous gestion. Ses produits sont, pour la plupart, calculés en pourcentage des actifs sous gestion de la Société. La variation des actifs sous gestion de Fiera Capital est fonction i) du niveau des nouveaux mandats (« nouveaux »); ii) du niveau des retraits (« perdus »); iii) du niveau des dépôts et retraits des clients existants (« contributions nettes »); iv) de l'appréciation ou de la dépréciation de la valeur de marché des actifs détenus dans le portefeuille de placements (« marché ») et v) des acquisitions d'entreprises (« acquisitions ») ou d'une cession d'entreprise (« cession »). En termes simples, la « variation nette » correspond à la somme des nouveaux mandats, des mandats perdus, des contributions nettes, de la variation des valeurs de marché et de l'incidence des fluctuations des taux de change. De plus, les actifs sous gestion moyens d'une période donnée correspondent à la moyenne de la valeur de clôture des actifs sous gestion des mois compris dans la période. Il y a lieu de consulter la note 4 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2016 pour un complément d'information sur les regroupements d'entreprises réalisés par Fiera Capital au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent, Il convient d'en faire la lecture conjointement à l'analyse qui suit.

Les tableaux 3, 4 et 5 ci-après résument les variations des actifs sous gestion de la Société.

Tableau 3 – Actifs sous gestion¹⁾ (en millions de dollars)

	TRIMESTRES CLOS		
	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 30 SEPTEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015
Actifs sous gestion à l'ouverture de la période	112 465	109 136	88 759
Variation nette	1 248	2 598	3 424
Acquisitions (cession)/ajustements	3 212	731	9 248
Actifs sous gestion à la clôture de la période	116 925	112 465	101 431
Actifs sous gestion moyens	114 064	111 707	100 906

¹⁾ Les actifs sous gestion tiennent compte de l'incidence du change.
Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Tableau 4 – Actifs sous gestion par catégories de clientèle – Variation d'un trimestre à l'autre (en millions de dollars)

	30 SEPTEMBRE 2016	NOUVEAUX	PERDUS	CONTRIBUTIONS NETTES	MARCHÉ	INCIDENCE DU CHANGE	ACQUISITION (CESSION)/ AJUSTEMENTS	31 DÉCEMBRE 2016
Marchés institutionnels	55 175	3 621	(399)	(626)	(1 236)	100	1 629 ¹⁾	58 264
Gestion privée	24 513	1 161	(422)	16	(316)	431	–	25 383
Marché des conseillers aux investisseurs	32 777	102	(1 286)	(412)	394	120	1 583 ²⁾	33 278
Actifs sous gestion à la clôture de la période	112 465	4 884	(2 107)	(1 022)	(1 158)	651	3 212	116 925

¹⁾ Montant de 1,2 milliard de dollars lié à Charlemagne; montant de 0,4 milliard de dollars lié au mandat de services de sous-conseils de CI.

²⁾ Montant de 1,6 milliard de dollars lié à Charlemagne.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Variations trimestrielles

Le total des actifs sous gestion a augmenté de 4,4 milliards de dollars, ou 4 %, pour s'établir à 116,9 milliards de dollars au 31 décembre 2016, contre 112,5 milliards de dollars au 30 septembre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par de nouveaux mandats de 4,9 milliards de dollars conjugués à l'acquisition de Charlemagne et au fait que Fiera Capital a été nommée sous-conseiller en valeurs de la Série G5|20 de Placements CI, une gamme de fonds à flux de liquidités garanti (le « mandat de services de sous-conseils de CI »), qui ont ajouté respectivement 2,8 milliards de dollars et 0,4 milliard de dollars aux actifs sous gestion de la Société. Ces augmentations des actifs sous gestion ont été en partie annulées par des mandats perdus de 2,1 milliards de dollars, par la dépréciation des marchés de 1,2 milliard de dollars et par des contributions nettes négatives de 1,0 milliard de dollars pour le trimestre. Enfin, les profits de change sur le dollar américain ont eu une incidence favorable chiffrée à environ 0,7 milliard de dollars sur les actifs sous gestion au cours du trimestre.

Les actifs sous gestion du secteur des Marchés institutionnels ont augmenté de 3,1 milliards de dollars, ou 5,6 %, pour s'établir à 58,3 milliards de dollars au 31 décembre 2016, contre 55,2 milliards de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Cette hausse est principalement attribuable à de nouveaux mandats obtenus au Canada et aux États-Unis au cours du trimestre totalisant 3,6 milliards de dollars, surtout dans les stratégies de placement Actions mondiales, Actions internationales, Investissements guidés par le passif et Équilibré, conjuguée à l'ajout d'actifs de 1,2 milliard de dollars par suite de l'acquisition de Charlemagne et d'actifs de 0,4 milliard de dollars tirés du mandat de services de sous-conseils de CI. Ces hausses ont été en partie annulées par une dépréciation des marchés de 1,2 milliard de dollars, la contribution nette négative de 0,6 milliard de dollars et des pertes de clients s'élevant à 0,4 milliard de dollars, en raison principalement de clients qui ont soit fusionné leurs activités avec un autre régime de retraite, soit décidé d'adopter des stratégies d'atténuation des risques. Enfin, les fluctuations du dollar américain ont eu une incidence favorable chiffrée à environ 0,1 milliard de dollars sur les actifs sous gestion au cours du quatrième trimestre.

Les actifs sous gestion de la clientèle de la Gestion privée ont enregistré une hausse de 0,9 milliard de dollars, ou 3,7 %, pour atteindre 25,4 milliards de dollars au 31 décembre 2016, contre 24,5 milliards de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Cette hausse est avant tout attribuable aux nouveaux mandats nets obtenus aux États-Unis.

Les actifs sous gestion de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont affiché une hausse de 0,5 milliard de dollars, ou 1,5 %, pour s'établir à 33,3 milliards de dollars au 31 décembre 2016, contre 32,8 milliards de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Cette hausse est principalement attribuable à l'acquisition de Charlemagne pour 1,6 milliard de dollars, et elle a été en partie contrebalancée par des mandats perdus et des contributions nettes négatives totalisant respectivement 1,3 milliard de dollars et 0,4 milliard de dollars. Les mandats perdus pour la période découlent de la perte d'un fonds important pour lequel les honoraires étaient calculés en fonction de points de base peu élevés. Une partie du fonds perdu a été réinvestie dans une stratégie pour laquelle des honoraires sont calculés en fonction de points de base plus élevés.

Tableau 5 – Actifs sous gestion par catégories de clientèle – Variation depuis l’ouverture de l’exercice (en millions de dollars)

	31 DÉCEMBRE 2015	NOUVEAUX	PERDUS	CONTRIBUTIONS NETTES	MARCHÉ	INCIDENCE DU CHANGE	ACQUISITION (CESSION)/ AJUSTEMENTS	31 DÉCEMBRE 2016
Marchés institutionnels	50 177	5 447	(2 564)	(779)	2 499	(13)	3 497 ¹⁾	58 264
Gestion privée	24 538	2 321	(1 011)	(44)	299	(694)	(26) ²⁾	25 383
Marché des conseillers aux investisseurs	26 716	489	(2 607)	(1 305)	2 456	191	7 338 ³⁾	33 278
Actifs sous gestion à la clôture de la période	101 431	8 257	(6 182)	(2 128)	5 254	(516)	10 809	116 925

¹⁾ Montant de 2,8 milliards de dollars lié à Apex, montant de (1,2) milliard de dollars sur la cession d’Axiom, montant de (0,4) milliard de dollars pour l’ajustement de la présentation de Fiera Immobilier; montant de 0,1 milliard de dollars pour le reclassement hors du secteur Gestion privée, montant de 0,3 milliard de dollars lié à Larch Lane Advisors LLC (« Larch Lane »), montant de 0,3 milliard de dollars lié à Aquila, montant de 1,2 milliard de dollars lié à Charlemagne et montant de 0,4 milliard de dollars lié au mandat de services de sous-conseils de CI.

²⁾ Montant de (0,1) milliard de dollars pour le reclassement dans le secteur Marchés institutionnels; montant de 0,1 milliard de dollars lié à Larch Lane.

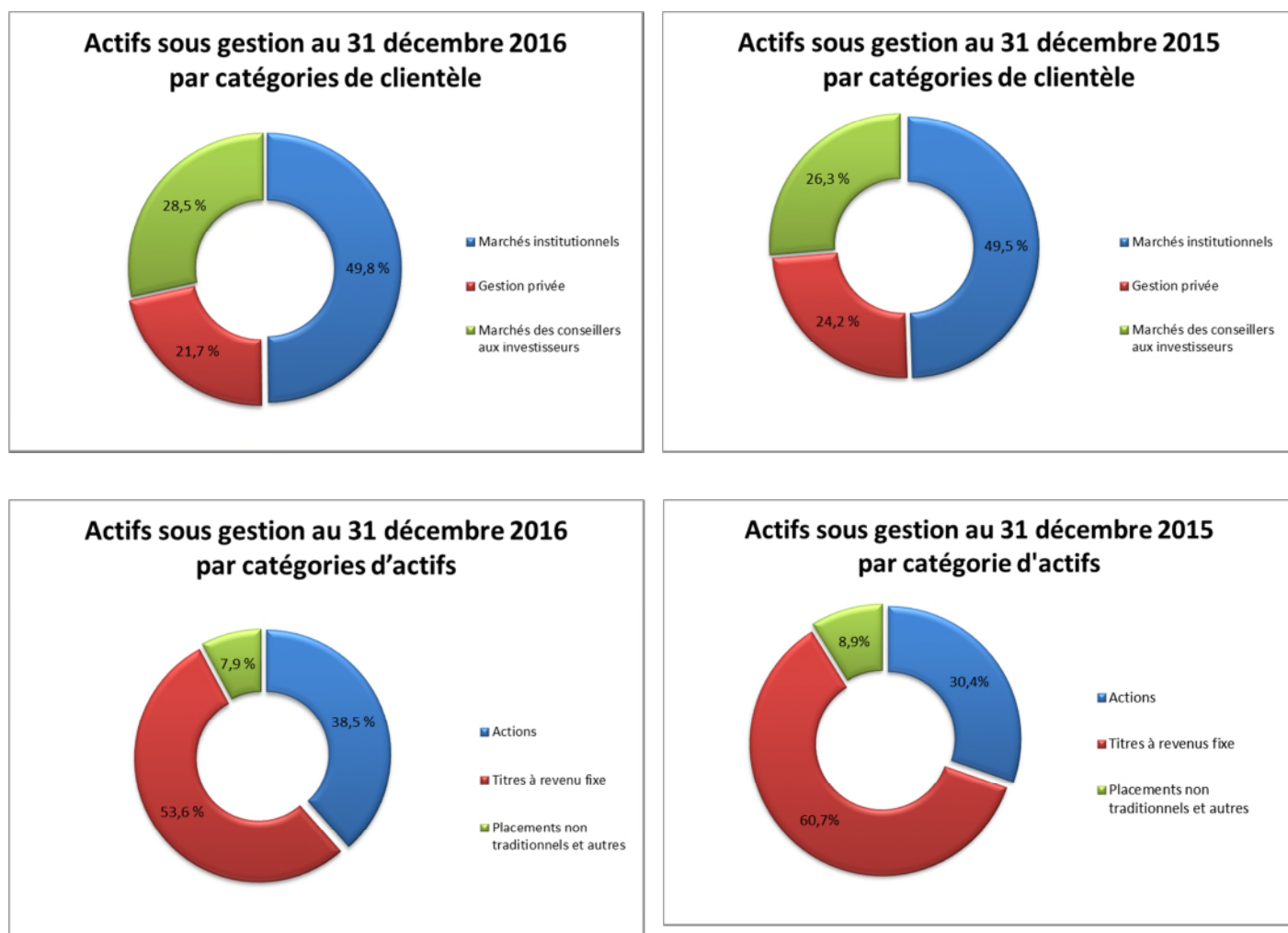
³⁾ Montant de 5,8 milliards de dollars lié à Apex; montant de 1,6 milliard de dollars lié à Charlemagne, montant de 0,1 milliard de dollars lié à Larch Lane et montant de (0,1) milliard de dollars pour ajuster la valeur d’un mandat particulier.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Variations depuis l’ouverture de l’exercice

Le total des actifs sous gestion a augmenté de 15,5 milliards de dollars, ou 15 %, pour s’établir à 116,9 milliards de dollars au 31 décembre 2016, contre 101,4 milliards de dollars au 31 décembre 2015. Cette augmentation s’explique principalement par l’inclusion de 8,6 milliards de dollars, de 2,8 milliards de dollars, de 0,5 milliard de dollars, de 0,4 milliard de dollars et de 0,3 milliard de dollars découlant des acquisitions d’Apex, de Charlemagne, de Larch Lane, du mandat de services de sous-conseils de CI et d’Aquila respectivement, conjuguées à l’appréciation des marchés de 5,3 milliards de dollars et à l’obtention de nouveaux mandats de 8,3 milliards de dollars, provenant surtout de la clientèle du secteur des Marchés institutionnels et de la Gestion privée au cours de la période. Ces hausses des actifs sous gestion ont été atténuées par des mandats perdus se chiffrant à 6,2 milliards de dollars, par la cession de la filiale Axiom s’établissant à 1,2 milliard de dollars et par la contribution nette négative de 2,1 milliards de dollars. Enfin, les pertes de change sur le dollar américain ont eu une incidence défavorable chiffrée à environ 0,6 milliard de dollars sur les actifs sous gestion.

Les graphiques ci-après illustrent la ventilation des actifs sous gestion de la Société par catégories de clientèle et par catégories d'actifs au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2016.



Produits

Les produits de la Société sont formés i) des honoraires de gestion, ii) des honoraires de performance et iii) des autres revenus. Le calcul des honoraires de gestion est fondé sur les actifs sous gestion et, pour chaque catégorie de clientèle, le calcul des produits est essentiellement basé sur la valeur moyenne des actifs sous gestion à la clôture de chaque jour, mois ou trimestre civil, conformément aux dispositions contractuelles. La Société perçoit aussi des honoraires de performance dans le cadre de certains mandats. Elle classe ses honoraires de performance dans deux catégories : ceux générés sur les actifs ou stratégies de placement traditionnels et ceux générés sur les actifs ou stratégies de placement non traditionnels. Les autres revenus comprennent les frais de courtage et honoraires de consultation ainsi que les revenus non récurrents, dont le montant n'est pas fonction des actifs sous gestion.

Tableau 6 – Produits – Variations trimestrielles (en milliers de dollars)

	TRIMESTRES CLOS			VARIATION	
	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 30 SEPTEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015	D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE	D'UN EXERCICE À L'AUTRE
Marchés institutionnels	37 347	33 412	24 307	3 935	13 040
Gestion privée	25 463	25 185	22 478	278	2 985
Marché des conseillers aux investisseurs	22 275	21 816	14 534	459	7 741
Total des honoraires de gestion	85 085	80 413	61 319	4 672	23 766
Honoraires de performance					
– actifs traditionnels	5 244	(341)	5 930	5 585	(686)
Honoraires de performance					
– actifs non traditionnels	26 342	345	4 981	25 997	21 361
Total des honoraires de performance	31 586	4	10 911	31 582	20 675
Autres revenus	4 296	1 492	1 769	2 804	2 527
Total des produits	120 967	81 909	73 999	39 058	46 968

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, les produits se sont accrus de 47,0 millions de dollars, ou 63 %, pour se fixer à 121,0 millions de dollars, contre 74,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette croissance tient principalement aux honoraires de performance plus élevés provenant des actifs non traditionnels, à la comptabilisation pour un trimestre complet des activités de Samson Capital Advisor LLC (« Samson ») au quatrième trimestre de 2016, comparativement à deux mois au quatrième trimestre de 2015, à Apex, aux acquisitions récentes de Charlemagne et de Centria et aux produits provenant de Fiera Immobilier Limitée (« Fiera Immobilier ») à la suite de l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont monté de 23,8 millions de dollars, ou 39 %, pour atteindre 85,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 61,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La ventilation de l'augmentation globale des honoraires de gestion et de l'augmentation par catégories de clientèle s'établit comme suit :

- › Les honoraires de gestion tirés de la clientèle des Marchés institutionnels pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016 ont augmenté de 13,0 millions de dollars, ou 54 %, pour se fixer à 37,3 millions de dollars, comparativement à 24,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation des honoraires de gestion tient principalement à l'inclusion d'Apex, à Fiera Immobilier et à Centria, conjuguée aux produits additionnels attribuables à la hausse des actifs sous gestion nets découlant de l'obtention de nouveaux mandats, notamment aux États-Unis et au Canada, et de l'appréciation des marchés au cours du quatrième trimestre de 2016 eu égard à la période correspondante de l'exercice précédent.

- › Les honoraires de gestion tirés de la clientèle de la Gestion privée se sont accrus de 3,0 millions de dollars, ou 13 %, pour s'établir à 25,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 22,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique avant tout par la comptabilisation pour un trimestre complet des produits provenant de Samson au quatrième trimestre de 2016 comparativement à deux mois pour la période correspondante de 2015 et par les produits additionnels attribuables à la hausse des actifs sous gestion découlant surtout de l'obtention de nouveaux mandats.
- › Les honoraires de gestion tirés de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont progressé de 7,8 millions de dollars, ou 53 %, au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, pour se chiffrer à 22,3 millions de dollars, contre 14,5 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette progression découle essentiellement de l'inclusion des produits d'Apex et de Charlemagne pour le trimestre clos le 31 décembre 2016.

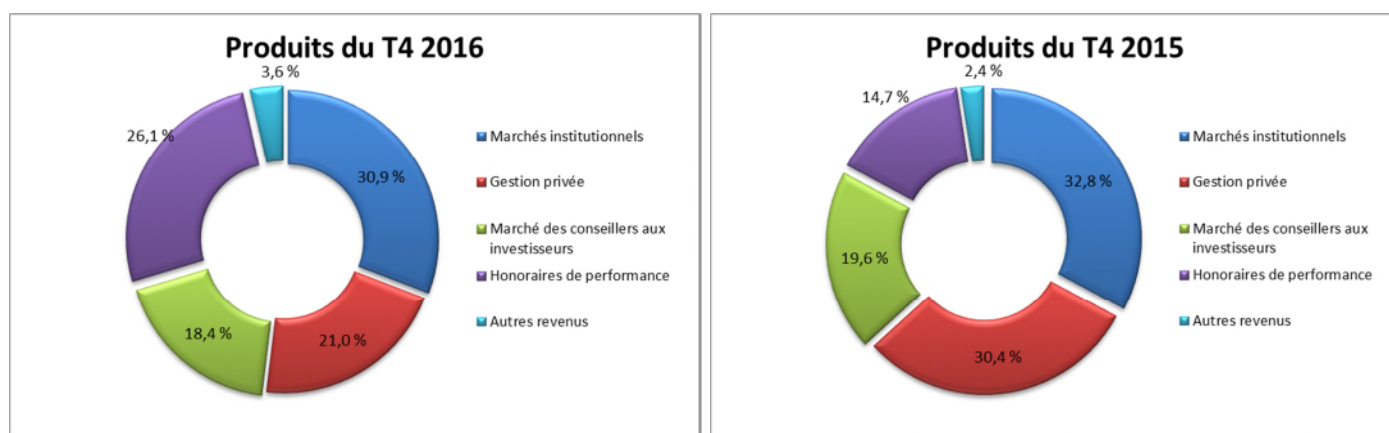
Honoraires de performance

Les honoraires de performance se sont chiffrés à 31,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 10,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, la hausse étant attribuable à des actifs plus élevés, au rendement solide des fonds et à l'inclusion de Charlemagne.

Autres revenus

Les autres revenus ont augmenté de 2,5 millions de dollars, ou plus de 100 %, pour s'élever à 4,3 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 1,8 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable essentiellement aux produits additionnels tirés de Centria et de Fiera Immobilier, combinés à la hausse des honoraires de consultation et des frais de courtage au quatrième trimestre de 2016, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les graphiques ci-après illustrent la ventilation des produits de la Société pour les trimestres clos le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016.



Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, les produits ont progressé de 39,1 millions de dollars, ou 48 %, pour se fixer à 121,0 millions de dollars, comparativement à 81,9 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Cette progression s'explique surtout par la hausse des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels, combinée aux honoraires de gestion plus élevés provenant des États-Unis et aux autres revenus tirés de Centria et de Charlemagne au quatrième trimestre de 2016.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont progressé de 4,7 millions de dollars, ou 6 %, pour s'établir à 85,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 80,4 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. La répartition des honoraires de gestion par catégories de clientèle se détaille comme suit :

- › Les honoraires de gestion tirés de la clientèle des Marchés institutionnels ont augmenté de 3,9 millions de dollars, ou 12 %, pour s'établir à 37,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 33,4 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016, surtout du fait de la hausse des honoraires de gestion provenant des États-Unis par suite de celle des actifs sous gestion, combinée à des produits additionnels découlant de Centria et de Charlemagne au cours de la période.
- › Les honoraires de gestion tirés de la clientèle de la Gestion privée ont progressé de 0,3 million de dollars, ou 1 %, pour s'établir à 25,5 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, par rapport à 25,2 millions de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2016, cette progression étant principalement attribuable à la division canadienne.
- › Les honoraires de gestion tirés de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont augmenté de 0,5 million de dollars, ou 2 %, pour s'élever à 22,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 21,8 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016, ce qui s'explique principalement par l'inclusion de produits découlant des acquisitions de Charlemagne et de Larch Lane au cours du trimestre clos le 31 décembre 2016.

Honoraires de performance

Le total des honoraires de performance, lesquels sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, s'est chiffré à 31,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, comparativement à près de néant pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016.

Autres revenus

Les autres revenus ont augmenté de 2,8 millions de dollars, ou plus de 100 %, pour s'élever à 4,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 1,5 million de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Cette augmentation s'explique essentiellement par la comptabilisation d'autres revenus tirés de Centria et de Fiera Immobilier, combinée à des honoraires de consultation et des frais de courtage plus élevés au quatrième trimestre de 2016 comparativement au trimestre précédent.

Tableau 7 – Produits – Variations depuis de début de l'exercice (en milliers de dollars)

	EXERCICES CLOS		VARIATION
	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015	D'UN EXERCICE À L'AUTRE
Marchés institutionnels	124 525	93 153	31 372
Gestion privée	98 694	77 541	21 153
Marché des conseillers aux investisseurs	74 498	60 727	13 771
Total des honoraires de gestion	297 717	231 421	66 296
Honoraires de performance – actifs traditionnels	5 840	6 228	(388)
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	28 441	13 306	15 135
Total des honoraires de performance	34 281	19 534	14 747
Autres revenus	12 146	7 462	4 684
Total des produits	344 144	258 417	85 727

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les produits se sont accrus de 85,7 millions de dollars, ou 33 %, pour se fixer à 344,1 millions de dollars, contre 258,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette croissance tient principalement aux acquisitions de Samson, d'Apex, de Centria, de Larch Lane Advisors LLC (« Larch Lane »), de Fiera Infrastructure et de Charlemagne, conjuguée à la comptabilisation des produits de Fiera Immobilier (auparavant une coentreprise), à la hausse des honoraires de performance et à celle des autres revenus au cours de l'exercice de 2016 comparativement à ceux de l'exercice précédent.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont monté de 66,3 millions de dollars, ou 29 %, pour atteindre 297,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 231,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse globale des honoraires de gestion et l'augmentation par catégories de clientèle s'établissent comme suit :

- › Les produits tirés de la clientèle des Marchés institutionnels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont augmenté de 31,4 millions de dollars, ou 34 %, pour se fixer à 124,5 millions de dollars, contre 93,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation tient principalement à l'inclusion d'Apex, de Centria, de Charlemagne et de Fiera Immobilier, conjuguée une hausse des actifs sous gestion nets.
- › Les produits tirés de la clientèle de la Gestion privée se sont accrus de 21,2 millions de dollars, ou 27 %, pour s'établir à 98,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 77,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique avant tout par l'inclusion des produits provenant de l'acquisition de Samson et par les produits plus élevés attribuables à de nouveaux mandats obtenus au cours de l'exercice.

- › Les produits tirés de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont progressé de 13,8 millions de dollars, ou 23 %, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, pour se chiffrer à 74,5 millions de dollars, contre 60,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette progression découle essentiellement de l'inclusion des produits provenant des acquisitions d'Apex et de Charlemagne, en partie contrebalancés par les produits moindres à la suite de la cession de Société en commandite Fiera Quantum.

Honoraires de gestion annualisés

Les honoraires de gestion annualisés sont calculés selon les actifs sous gestion au 31 décembre 2016 et les honoraires en fonction de points de base moyens. Cela permet de faire une estimation des honoraires de gestion annuels de la Société reliés aux actifs sous gestion, traduisant ainsi les acquisitions ainsi que les nouveaux mandats nets obtenus au cours de l'exercice, sur douze mois.

Pour 2016, les honoraires de gestion annualisés ont été estimés à 358,8 millions de dollars, en hausse de 61,1 millions de dollars ou 21 %, comparativement à des honoraires de gestion déclarés de 297,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. L'augmentation globale des honoraires de gestion, sur une base annualisée, est attribuable avant tout aux produits tirés des acquisitions susmentionnées sur douze mois, combinés de nouveaux mandats obtenus auprès de la clientèle Marchés institutionnels vers la fin de l'exercice, et à des honoraires plus élevés facturés par ce secteur.

Les honoraires de gestion annualisés ont augmenté de 96,0 millions de dollars ou 37 % d'un exercice à l'autre comparativement aux honoraires de gestion annualisés de 262,8 millions de dollars qui avaient été estimés pour l'exercice clos en 2015. L'augmentation globale d'un exercice à l'autre, sur une base annualisée, s'explique surtout par la hausse des actifs sous gestion en raison du nombre plus élevé d'acquisitions, par la croissance interne combinée aux nouveaux mandats ainsi qu'aux honoraires à la hausse.

Honoraires de performance

Le total des honoraires de performance s'est chiffré à 34,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 19,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'inclusion des honoraires de performance liés à Charlemagne et à la hausse des actifs, combinée au rendement solide des fonds.

Autres revenus

Les autres revenus ont augmenté de 4,6 millions de dollars, ou 63 %, pour s'élever à 12,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 7,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation découle essentiellement des produits liés aux variations de la juste valeur des contrats de change à terme.

Frais de vente et charges générales et administratives

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les frais de vente et charges générales et administratives ont monté de 35,4 millions de dollars, ou 72 %, pour s'établir à 84,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 49,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est surtout imputable à la prise en compte des coûts liés aux acquisitions de Samson, d'Apex, de Fiera Infrastructure, de Centria, de Fiera Immobilier et de Charlemagne ainsi qu'aux charges plus élevées engagées pour soutenir la croissance de la Société.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 26,4 millions de dollars, ou 46 %, pour se chiffrer à 84,4 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 58,0 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Cette augmentation est attribuable à la hausse des charges liées à la progression des produits et à l'inclusion des coûts liés à Centria et à Charlemagne.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 70,8 millions de dollars, ou 40 %, pour se chiffrer à 248,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 177,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à l'inclusion des coûts liés aux acquisitions de Samson, d'Apex, de Fiera Infrastructure, de Centria et de Charlemagne et ainsi qu'aux charges plus élevées engagées pour soutenir la croissance de la Société, facteurs combinés à l'incidence négative des fluctuations du taux de change sur les activités aux États-Unis.

Frais des gestionnaires externes

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les frais des gestionnaires externes ont augmenté de 0,3 million de dollars, ou 30 %, pour s'établir à 1,2 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 0,9 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation des frais des gestionnaires externes découle principalement de la hausse des frais des gestionnaires externes aux États-Unis engagés pour soutenir les produits plus élevés.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais des gestionnaires externes pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016 ont augmenté de 0,4 million de dollars, ou 48 %, pour se chiffrer à 1,2 million de dollars comparativement à ceux de 0,8 million de dollars du trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Cette augmentation s'explique avant tout par la hausse des frais de gestionnaires externes aux États-Unis engagés pour soutenir les produits plus élevés.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Les frais des gestionnaires externes ont diminué de 1,2 million de dollars, ou 26 %, pour s'établir à 3,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 4,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ce recul des frais des gestionnaires externes découle principalement de la diminution des frais des gestionnaires externes de Bel Air attribuable aux modifications apportées à la présentation des produits (présentation des produits nets plutôt que des produits bruts), contrebalancée en partie par l'augmentation des frais de gestionnaires externes aux États-Unis et par l'inclusion de l'acquisition de Charlemagne.

Dotation aux amortissements

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

L'amortissement des immobilisations corporelles a progressé de 0,3 million de dollars, ou 39 %, pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, pour atteindre 0,9 million de dollars, contre 0,6 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'amortissement des immobilisations incorporelles s'est accru de 9,2 millions de dollars, ou plus de 100 %, pour atteindre 16,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 7,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition des immobilisations incorporelles de Samson, d'Apex, de Fiera Immobilier, de Centria et de Charlemagne.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

L'amortissement des immobilisations corporelles est demeuré stable à 0,9 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, comparativement à celui du trimestre précédent clos le 30 septembre 2016.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 6,0 millions de dollars, ou 58 %, pour s'établir à 16,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, comparativement à 10,4 millions de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2016, ce qui s'explique surtout par l'amortissement accéléré des immobilisations incorporelles en lien avec l'acquisition de Charlemagne.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

L'amortissement des immobilisations corporelles s'est accru de 1,4 million de dollars, ou 68 %, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, pour atteindre 3,4 millions de dollars, contre 2,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse découle des diverses acquisitions de nouvelles entreprises qui ont été réalisées au cours de l'exercice 2016.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a monté de 15,6 millions de dollars, ou 58 %, pour atteindre 42,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 27,1 millions de dollars pour l'exercice précédent, à la suite de l'acquisition de diverses nouvelles entreprises au cours de l'exercice 2016.

Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières se sont accrus de 2,0 millions de dollars, ou 89 %, pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, pour se fixer à 4,2 millions de dollars, contre 2,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse de la dette à long terme a permis de financer les acquisitions de Samson, d'Apex et de Charlemagne.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières ont augmenté de 0,6 million de dollars, ou 16 %, pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, pour se fixer à 4,2 millions de dollars, contre 3,6 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. La hausse de la dette à long terme a permis de financer l'acquisition de Charlemagne.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières se sont accrus de 3,8 millions de dollars, ou 43 %, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, pour se fixer à 12,7 millions de dollars, contre 8,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse de la dette à long terme a permis de financer les acquisitions de Samson, d'Apex et de Charlemagne.

Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Une charge de 1,1 million de dollars a été inscrite pour la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, en regard d'une charge de 0,6 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Une charge de 1,1 million de dollars a été inscrite pour la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, en regard d'un recouvrement 5,8 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016, la Société a révisé son estimation du seuil minimal d'actifs sous gestion requis pour qu'elle soit tenue de faire le paiement conditionnel de 7,5 millions de dollars lié à Gestion de portefeuille Natcan Inc. La Société a conclu que le seuil minimal ne serait pas atteint. L'obligation au titre du prix d'achat a donc été réévaluée et le recouvrement a été comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat ». La valeur comptable du paiement conditionnel s'élevait à 6,4 millions de dollars avant la réévaluation à néant.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Un recouvrement net de 3,3 millions de dollars a été inscrit pour la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, en regard d'une charge de 0,5 million de dollars pour l'exercice précédent. Le recouvrement inscrit pour l'exercice 2016 est attribuable avant tout à la transaction susmentionnée conclue avec Gestion de portefeuille Natcan Inc.

Frais d'acquisition et coûts de restructuration et autres coûts d'intégration

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration et autres coûts d'intégration ont augmenté de 0,9 million de dollars, ou 29 %, pour s'établir à 4,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 3,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration est essentiellement attribuable aux acquisitions de Samson, d'Apex et de Charlemagne, combinées aux nombreuses activités menées en vue d'établir la plateforme américaine au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration et autres coûts d'intégration ont diminué de 1,5 million de dollars, ou 28 %, pour s'établir à 4,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, contre 5,5 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Cette diminution est essentiellement attribuable au fait que la majorité des coûts de restructuration liés à la restructuration de l'entreprise ont été engagés au troisième trimestre de 2016.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration et autres coûts d'intégration ont augmenté de 12,5 millions de dollars, ou plus de 100 %, pour s'établir à 19,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre 7,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration est essentiellement attribuable aux acquisitions de Samson, d'Apex, de Centria et de Charlemagne ainsi qu'aux coûts liés aux activités de développement de logiciels qui ont été abandonnées, combinés aux activités menées en vue d'établir la plateforme américaine.

Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés

La Société a comptabilisé un profit de 1,1 million de dollars lié aux variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, comparativement à un profit de 0,2 million de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016 et à un profit de 0,3 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015.

Profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise

Le 4 avril 2016, la Société a modifié la convention des actionnaires de Fiera Immobilier Limitée (« Fiera Immobilier »), ce qui a donné lieu à l'obtention du contrôle effectif par la Société. Ce changement de contrôle des titres de capitaux propres qui étaient détenus précédemment a constitué un événement économique qui a déclenché la réévaluation de la participation à la juste valeur. Auparavant, la Société comptabilisait la participation dans la coentreprise selon la méthode de la mise en équivalence. À la date d'acquisition, la valeur comptable de la participation dans la coentreprise s'élevait à 6,4 millions de dollars. La juste valeur des droits conservés se chiffrait à 12,2 millions de dollars. La réévaluation à la juste valeur de la participation de Fiera Capital a donné lieu à un profit de 5,8 millions de dollars, lequel a été comptabilisé à l'état consolidé résumé intermédiaire du résultat net au cours du deuxième trimestre de 2016.

Profit sur la cession d'une participation dans une coentreprise

Le 21 décembre 2015, la Société a conclu un accord définitif avec Axium en vertu duquel Axium a acheté aux fins d'annulation la participation de 35 % de la Société dans Axium. Par conséquent, la Société a cessé la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence pour Axium et a reclassé le placement comme actifs détenus en vue de la vente. Le 15 janvier 2016, la Société a mené à terme la vente de sa participation de 35 % dans Axium pour un produit en trésorerie de 20,0 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un profit de 15,0 millions de dollars au poste « Profit sur la cession d'une participation dans une coentreprise ».

Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente et perte sur la cession de filiales

Le 18 juillet 2016, la Société a conclu la vente de sa participation dans les sociétés suivantes : Commandité Fiera Quantum Inc., 9276-5072 Québec Inc. et Société en commandite Fiera Quantum. La Société a réévalué les actifs non courants de manière à les ramener à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon le moins élevé des deux montants, et une réévaluation de 7,9 millions de dollars a été comptabilisée au poste « Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente » au cours du premier trimestre de 2016. Les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles n'étaient plus amorties depuis la date à laquelle les actifs avaient été classés comme étant détenus en vue de la vente. À la date de cession, soit le 18 juillet 2016, la Société a décomptabilisé la participation ne donnant pas le contrôle dans Société en commandite Fiera Quantum et une charge additionnelle de 8,3 millions de dollars a été inscrite dans l'état du résultat net, au poste « Perte sur la cession de filiales », au cours du troisième trimestre clos le 30 septembre 2016.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond à la différence entre le total des produits et le total des frais de vente et charges générales et administratives (à l'exclusion de la rémunération hors trésorerie) et des frais des gestionnaires externes. La Société estime que le BAIIA ajusté lui est utile en ce qu'il lui permet d'évaluer sa performance d'exploitation sans tenir compte de l'incidence que peuvent avoir les éléments hors exploitation.

Tableau 8 – BAIIA ajusté¹⁾ (en milliers de dollars, sauf les données par action)

	TRIMESTRES CLOS			EXERCICES CLOS	
	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 30 SEPTEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015
Produits					
Honoraires de gestion	85 085	80 413	61 319	297 717	231 421
Honoraires de performance	31 587	4	10 911	34 281	19 534
Autres revenus	4 296	1 492	1 769	12 146	7 462
Total des produits	120 968	81 909	73 999	344 144	258 417
Charges					
Frais de vente et charges générales et administratives	84 407	57 979	49 013	248 469	177 691
Frais des gestionnaires externes	1 172	788	897	3 586	4 825
Total des charges	85 579	58 767	49 910	252 055	182 516
BAIIA	35 389	23 142	24 089	92 089	75 901
Rajouter la charge de rémunération hors trésorerie	6 210	2 789	1 668	15 107	8 880
BAIIA ajusté	41 599	25 931	25 757	107 196	84 781
Par action (de base) ²⁾	0,52	0,33	0,36	1,41	1,21
Par action (dilué) ²⁾	0,51	0,33	0,36	1,37	1,20

¹⁾ Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 60.

²⁾ Le BAIIA ajusté comprend le BAIIA attribuable aux actionnaires de la Société et à la participation ne donnant pas le contrôle. Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, le BAIIA ajusté a été en hausse de 15,8 millions de dollars, ou 61 %, pour atteindre 41,6 millions de dollars, ou 0,52 \$ par action (de base) et 0,51 \$ par action (dilué), contre 25,8 millions de dollars, ou 0,36 \$ par action (de base) et 0,35 \$ par action (dilué), pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016 a été caractérisé par la hausse des produits eu égard à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des honoraires de gestion et des honoraires de performance par suite des acquisitions d'Apex, de Centria et de Charlemagne. Toutefois, cette progression a été en partie contrebalancée par une augmentation de l'ensemble des charges d'exploitation nécessaires pour soutenir la croissance des activités de la Société et l'expansion de celle-ci.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, le BAIIA ajusté a progressé de 15,7 millions de dollars, ou 60 %, pour s'établir à 41,6 millions de dollars, soit 0,52 \$ par action (de base) et 0,51 \$ par action (dilué), contre 25,9 millions de dollars, ou 0,33 \$ par action (de base et dilué) au trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Cette progression est avant tout attribuable à l'augmentation des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels et à celle des honoraires de gestion par suite des acquisitions de Centria et de Charlemagne, contrebalancées en partie par une augmentation de l'ensemble des charges d'exploitation nécessaires pour soutenir la croissance des activités de la Société et l'expansion de celle-ci.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le BAIIA ajusté a été en hausse de 22,4 millions de dollars, ou 26 %, pour atteindre 107,2 millions de dollars, ou 1,41 \$ par action (de base) et 1,37 \$ par action (dilué), contre 84,8 millions de dollars, ou 1,21 \$ par action (de base) et 1,20 \$ par action (dilué), l'exercice précédent.

La hausse du BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 est surtout attribuable à l'augmentation des produits comparativement à ceux de l'exercice précédent, en raison des honoraires de gestion et des honoraires de performance additionnels à la suite des acquisitions de Samson, d'Apex, de Fiera Immobilier, de Centria et de Charlemagne. Ces augmentations ont toutefois été en partie annulées par la hausse de l'ensemble des charges d'exploitation nécessaires pour soutenir la croissance des activités de la Société et l'expansion de celle-ci.

Résultat net

Tableau 9 – Résultat net et résultat net ajusté¹⁾ (en milliers de dollars, sauf les données par action)

	TRIMESTRES CLOS			EXERCICES CLOS	
	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 30 SEPTEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	5 203	393	9 678	20 777	27 631
Amortissement des immobilisations corporelles	894	852	646	3 401	2 030
Amortissement des immobilisations incorporelles	16 366	10 348	7 169	42 723	27 119
Éléments de rémunération hors trésorerie	6 210	2 789	1 668	15 107	8 880
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés ¹⁾	1 078	(248)	(342)	211	445
Éléments hors trésorerie	24 548	13 741	9 141	61 442	38 474
Coûts de restructuration et autres coûts d'intégration ¹⁾	805	2 739	774	7 956	2 361
Frais d'acquisition ¹⁾	3 160	2 769	2 311	11 691	4 748
Frais d'acquisition et coûts de restructuration et autres coûts d'intégration	3 966	5 508	3 085	19 647	7 109
Résultat net ajusté avant l'impôt sur le résultat applicable aux éléments ci-dessus ¹⁾	33 716	19 642	21 904	101 866	73 214
Impôt sur le résultat applicable aux éléments ci-dessus ¹⁾	2 233	1 578	823	6 678	2 266
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	31 483	18 064	21 081	95 188	70 948
Par action (de base)					
Résultat net	0,07	0,01	0,14	0,27	0,40
Résultat net ajusté	0,40	0,23	0,30	1,25	1,01
Par action (dilué)					
Résultat net	0,06	0,01	0,13	0,27	0,39
Résultat net ajusté	0,38	0,23	0,29	1,22	1,00

¹⁾ Le résultat net ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 60.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, la Société a présenté un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 5,2 million de dollars, ou 0,07 \$ par action (de base) et 0,06 \$ par action (dilué), contre 9,7 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action (de base) et 0,13 \$ par action (dilué) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique surtout par la hausse de l'ensemble des charges d'exploitation pour soutenir la croissance des activités et par l'augmentation des coûts d'acquisition et de restructuration à la suite des acquisitions de Samson, d'Apex et de Charlemagne. La hausse des charges a été en partie compensée par l'accroissement des honoraires de gestion attribuable à la progression des actifs sous gestion à la suite des acquisitions de Samson, d'Apex et de Charlemagne, et par la croissance interne, conjuguées à des honoraires de rendement plus élevés liés surtout à Charlemagne pour le trimestre clos le 31 décembre 2016.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, la Société a présenté un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 5,2 millions de dollars, ou 0,07 \$ par action (de base) et 0,06 \$ par action (dilué), contre 0,4 million de dollars, ou 0,01 \$ par action (de base et dilué), pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. Cette augmentation du résultat net s'explique surtout par la hausse des honoraires de performance, qui sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, et à celle des honoraires de gestion attribuable à la progression des actifs sous gestion à la suite de la croissance interne et des acquisitions de Charlemagne et de Centria. La progression des produits a été en partie contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation en vue de soutenir la croissance des activités et les acquisitions réalisées au cours du quatrième trimestre de 2016.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a présenté un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 20,8 millions de dollars, ou 0,27 \$ par action (de base et dilué), contre 27,6 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base) et 0,39 \$ par action (dilué) pour l'exercice précédent. Cette diminution s'explique surtout par la hausse de la dotation aux amortissements, des frais d'acquisition ainsi que des coûts de restructuration et autres coûts suivant les acquisitions de Samson, d'Apex, de Fiera Immobilier et de Charlemagne.

Résultat net ajusté

La Société recourt au résultat net ajusté comme l'une des principales mesures de performance non conformes aux IFRS puisqu'il s'agit d'un excellent indicateur de sa capacité de générer des flux de trésorerie. Le résultat net ajusté correspond à la somme des éléments suivants : le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, les éléments hors trésorerie, dont la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, la variation après impôt de la juste valeur des instruments financiers dérivés, les frais d'acquisition et coûts de restructuration et autres coûts d'intégration après impôt et les éléments de rémunération hors trésorerie.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, des éléments hors trésorerie de 23,5 millions de dollars, compte tenu de l'impôt sur les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (24,5 millions de dollars avant impôt), ou 0,30 \$ par action (de base) et 0,29 \$ par action (dilué), et des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration de 2,8 millions de dollars, ou 0,03 \$ par action (de base et dilué), compte tenu de l'impôt sur le résultat (4,0 millions de dollars avant impôt), ont eu une incidence défavorable sur le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société. Compte non tenu de ces éléments, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 31,5 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base) et 0,38 \$ par action (dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016.

Au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015, des éléments hors trésorerie de 9,2 millions de dollars, compte tenu de l'impôt sur les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (9,1 millions de dollars avant impôt), ou 0,13 \$ par action (de base et dilué), et des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration de 2,2 millions de dollars, ou 0,03 \$ par action (de base et dilué), compte tenu de l'impôt sur le résultat (3,1 millions de dollars avant impôt), ont eu une incidence défavorable sur le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société. Compte non tenu de ces éléments, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 21,1 millions de dollars, ou 0,30 \$ par action (de base) et 0,29 \$ par action (dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2015.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Au cours du troisième trimestre clos le 30 septembre 2016, des éléments hors trésorerie de 13,8 millions de dollars, compte tenu de l'impôt sur les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (13,7 millions de dollars avant impôt), ou 0,17 \$ par action (de base et dilué), et des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration de 3,9 millions de dollars, ou 0,05 \$ par action (de base et dilué), compte tenu de l'impôt sur le résultat (5,5 millions de dollars avant impôt), ont eu une incidence défavorable sur le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société. Compte non tenu de ces éléments, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 18,1 millions de dollars, ou 0,23 \$ par action (de base et dilué), pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2016, comparativement à un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société de 31,5 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action (de base) et 0,38 \$ par action (dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, des éléments hors trésorerie de 60,7 millions de dollars, compte tenu de l'impôt sur les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés (61,4 millions de dollars avant impôt), ou 0,80 \$ par action (de base) et 0,77 \$ par action (dilué), et des frais d'acquisition et des coûts de restructuration et autres coûts d'intégration de 13,8 millions de dollars, ou 0,18 \$ par action (de base et dilué), compte tenu de l'impôt sur le résultat (19,6 millions de dollars avant impôt), ont eu une incidence défavorable sur le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société. Compte non tenu de ces éléments, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 95,2 millions de dollars, ou 1,25 \$ par action (de base) et 1,22 \$ par action (dilué), pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à 70,9 millions de dollars, ou 1,01 \$ par action (de base) et 1,00 \$ par action (dilué), pour l'exercice précédent.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente, sur une base consolidée, les actifs sous gestion, le total des produits, le BAIIA ajusté et le résultat net de la Société, y compris les montants par action, pour chacun des huit derniers trimestres, ainsi que pour les 12 derniers mois.

Tableau 10 – Résultats trimestriels (en milliers de dollars, sauf les actifs sous gestion qui sont en millions de dollars et les données par action)

	12 derniers mois ³⁾	T4 31 déc. 2016	T3 30 sept. 2016	T2 30 juin 2016	T1 31 mars 2016	T4 31 déc. 2015	T3 30 sept. 2015	T2 30 juin 2015	T1 31 mars 2015
Actifs sous gestion	109 129	116 925	112 465	109 136	97 988	101 431	88 759	90 291	90 927
Total des produits	344 144	120 968	81 909	74 983	66 284	73 999	60 214	66 143	58 061
BAIIA ajusté ¹⁾	107 196	41 599	25 931	23 510	16 157	25 757	18 608	23 050	17 366
Marge du BAIIA ajusté	31,1 %	34,4 %	31,7 %	31,4 %	24,4 %	34,8 %	30,9 %	34,8 %	29,9 %
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	20 777	5 203	393	7 901	7 280	9 678	6 700	7 541	3 712
PAR ACTION (DE BASE)									
BAIIA ajusté ¹⁾	1,41	0,52	0,33	0,32	0,22	0,36	0,27	0,33	0,25
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	0,27	0,07	0,01	0,11	0,10	0,14	0,10	0,11	0,05
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société ¹⁾	1,25	0,40	0,23	0,32	0,30	0,30	0,25	0,26	0,21
PAR ACTION (DILUÉ)									
BAIIA ajusté ¹⁾	1,37	0,51	0,33	0,32	0,22	0,36	0,27	0,33	0,25
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	0,27	0,06	0,01	0,11	0,10	0,13	0,10	0,11	0,05
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société ¹⁾	1,22	0,38	0,23	0,32	0,30	0,29	0,25	0,26	0,21
PAR ACTION (DILUÉ) (compte tenu de la rémunération hors trésorerie et des options attribuées)²⁾									
BAIIA ajusté ¹⁾	1,28	0,47	0,31	0,29	0,21	0,33	0,25	0,30	0,23
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	0,25	0,06	0,00	0,10	0,09	0,12	0,09	0,10	0,05
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société ¹⁾	1,13	0,36	0,21	0,30	0,28	0,27	0,23	0,24	0,19

¹⁾ Le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 60.

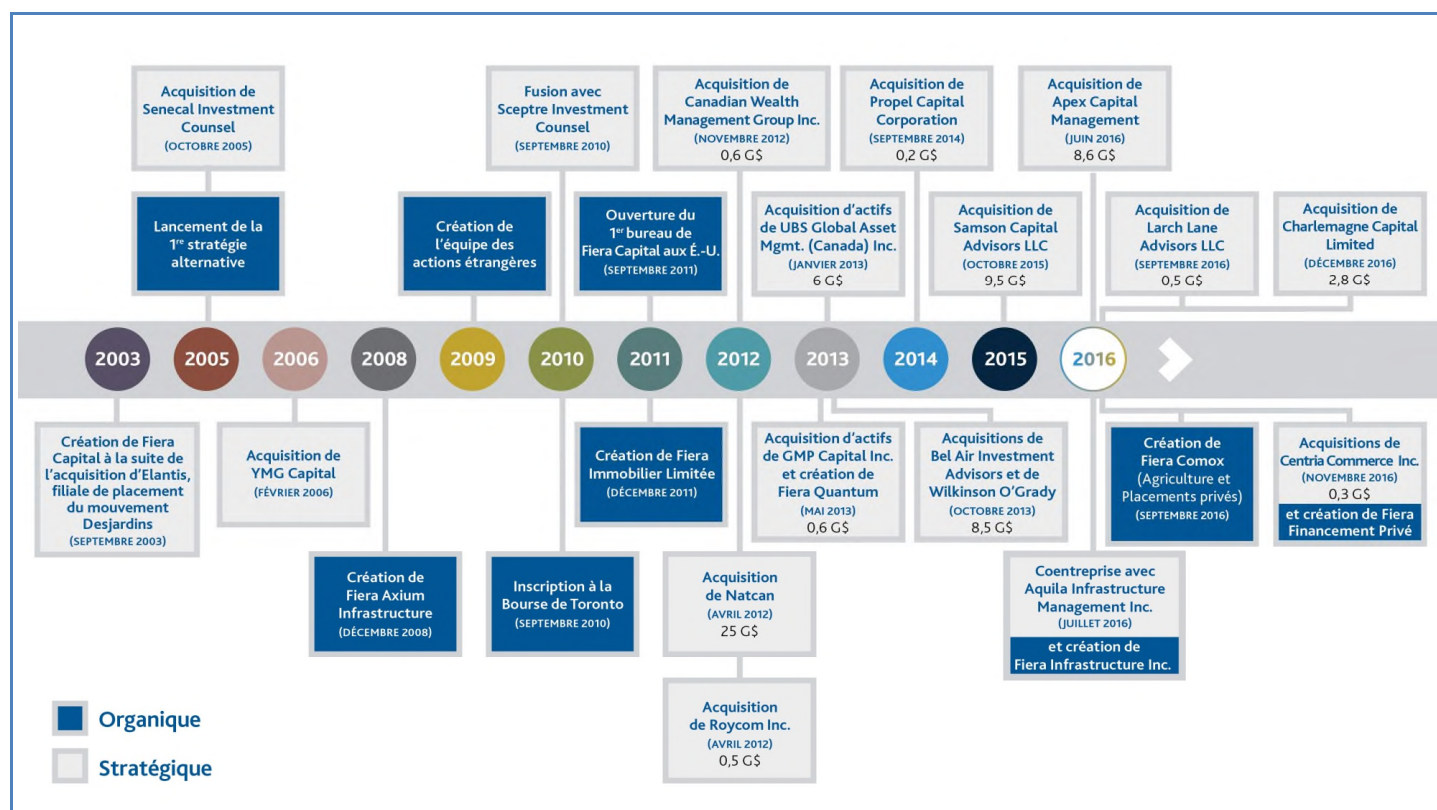
²⁾ Cette analyse présume que les droits au titre de toutes les attributions fondées sur des actions en circulation seront acquis et réglés en actions de la Société (dont 2 799 345 options sur actions, 2 215 782 UALR et 772 436 UAR au 31 décembre 2016).

³⁾ Les actifs sous gestion des 12 derniers mois représentent la moyenne des actifs sous gestion des quatre derniers trimestres.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Analyse des résultats et des tendances

Le diagramme suivant présente les initiatives clés, notamment la croissance interne et les acquisitions d'entreprises, dans l'évolution de la Société depuis sa création.



Actifs sous gestion

Le trimestre considéré a été caractérisé par une progression des actifs sous gestion en regard du trimestre précédent, surtout en raison des nouveaux mandats obtenus au cours du trimestre, combinés à l'inclusion des actifs sous gestion de Charlemagne, ce qui a été atténué par la perte de mandats et par la dépréciation des marchés au cours de la période. Au trimestre précédent clos le 30 septembre 2016, les actifs sous gestion avaient enregistré une hausse par rapport au trimestre clos le 30 juin 2016, en raison principalement de l'appréciation des marchés, combinée à l'inclusion des actifs sous gestion de Larch Lane et d'Aquila au cours de la période.

Au trimestre clos le 30 juin 2016, les actifs sous gestion avaient enregistré une hausse par rapport à ceux du trimestre clos le 31 mars 2016, en raison essentiellement de l'inclusion d'Apex, combinée à l'appréciation des marchés au cours de la période.

Les actifs sous gestion ont reculé au cours du trimestre clos le 31 mars 2016 en regard du trimestre clos le 31 décembre 2015, surtout en raison du dessaisissement d'Axiom, combiné à l'incidence négative du taux de change du dollar américain, à la contribution nette négative et aux mandats perdus. Ces diminutions des actifs sous gestion ont été en partie compensées par les nouveaux mandats obtenus, notamment dans les secteurs Marchés institutionnels et Gestion privée, et par l'appréciation des marchés au cours de la période.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2015, les actifs sous gestion ont affiché une progression en regard du trimestre clos le 30 septembre 2015, surtout en raison de l'acquisition de Samson et des nouveaux mandats obtenus au cours du trimestre, notamment dans le secteur des Marchés institutionnels aux États-Unis, combinés à l'appréciation des marchés et à l'incidence positive du taux de change du dollar américain, en partie compensés par les mandats perdus et la contribution nette négative au cours de la période.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2015, les actifs sous gestion ont enregistré un recul en regard du trimestre clos le 30 juin 2015, surtout en raison de la dépréciation des marchés et des mandats perdus, et ce, malgré une hausse des encaissements nets au cours de la période et l'incidence favorable du taux de change du dollar américain. Au trimestre clos le 30 juin 2015, les actifs sous gestion ont diminué par rapport au trimestre clos le 31 mars 2015, principalement en raison de la dépréciation des marchés, combinée aux mandats perdus, en partie compensés par les nouveaux mandats obtenus au cours du trimestre. Finalement, les actifs sous gestion ont affiché une progression au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 en regard du trimestre clos le 31 décembre 2014, surtout en raison de l'appréciation des marchés et de l'incidence favorable du taux de change du dollar américain.

Produits

Depuis l'acquisition de Bel Air et de Wilkinson O'Grady à la fin de 2013, les produits que génère la Société sont répartis de façon équilibrée entre les secteurs Marchés institutionnels, Marché des conseillers aux investisseurs et Gestion privée et, depuis, ils ne cessent de croître, pour ce qui est des clients des marchés internationaux. Notamment, les produits tirés de la clientèle des Marchés institutionnels des États-Unis ont progressé grâce à l'obtention de nouveaux mandats.

Le trimestre écoulé a été caractérisé par une augmentation des produits qui s'explique principalement par la hausse des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels, qui sont d'ordinaire comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, conjuguée à des honoraires de gestion plus élevés découlant de l'augmentation des actifs sous gestion par suite de la croissance interne et de l'acquisition de Charlemagne.

Le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016 a affiché une augmentation des produits en grande partie en raison de la hausse des honoraires de gestion à la suite de l'inclusion d'un trimestre entier des produit provenant d'Apex, en partie contrebalancée par la baisse des honoraires de performance.

Le trimestre clos le 30 juin 2016 a affiché une augmentation des produits qui s'explique principalement par la hausse des honoraires de gestion à la suite de l'acquisition d'Apex et de l'acquisition du contrôle de Fiera Immobilier, combinées à la hausse des honoraires de performance par rapport au trimestre clos le 31 mars 2016.

Le trimestre clos le 31 mars 2016 a inscrit une diminution des produits découlant essentiellement de la baisse des honoraires de performance, qui sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, compensée en partie par la hausse des honoraires de gestion qui a découlé de la comptabilisation pour un trimestre entier des produits provenant de Samson au cours du premier trimestre de 2016, comparativement à deux mois lors du trimestre précédent.

Le trimestre clos le 31 décembre 2015 a affiché une augmentation des produits découlant essentiellement de la hausse des honoraires de performance comptabilisés à la fin de l'exercice, conjuguée à la comptabilisation des produits provenant de l'acquisition de Samson pour deux mois. Le trimestre clos le 30 septembre 2015 affichait une hausse des honoraires de gestion comparativement au trimestre clos le 30 juin 2015, surtout du fait de l'obtention de nouveaux mandats américains vers la fin du deuxième trimestre de 2015, dont les produits ont été comptabilisés au cours du troisième trimestre de 2015, tandis que les honoraires de performance ont inscrit une baisse attribuable au fait qu'ils sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année.

Les honoraires de performance sur les actifs non traditionnels, qui sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, ont progressé au cours du trimestre clos le 30 juin 2015. Finalement, les honoraires de gestion du trimestre clos le 31 mars 2015 ont été supérieurs à ceux du quatrième trimestre de 2014 en raison de la croissance des actifs sous gestion.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a augmenté au cours du trimestre considéré, essentiellement en raison de la hausse des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels et traditionnels et de celle des honoraires de gestion à la suite de la croissance interne et des acquisitions de Centria et de Charlemagne, facteurs annulés en partie par l'augmentation de l'ensemble des charges d'exploitation engagées pour soutenir la croissance des activités aux États-Unis, y compris les coûts liés à l'acquisition de Charlemagne et à l'expansion de la Société au-delà des frontières, à savoir en Europe.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016, le BAIIA ajusté a augmenté eu égard à celui du trimestre clos le 30 juin 2016, ce qui s'explique en grande partie par la croissance des honoraires de gestion attribuable à la comptabilisation des activités d'Apex pour un trimestre complet, partiellement contrebalancée par la hausse de l'ensemble des charges d'exploitation et la baisse des honoraires de performance par rapport au trimestre précédent.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2016, le BAIIA ajusté a augmenté eu égard à celui du trimestre clos le 31 mars 2016, ce qui s'explique avant tout par la croissance des honoraires de gestion à la suite de l'acquisition d'Apex, combinée à la progression des honoraires de performance, partiellement contrebalancées par la hausse de l'ensemble des charges d'exploitation.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2016, le BAIIA ajusté a diminué comparativement à celui du trimestre clos le 31 décembre 2015, ce qui s'explique en grande partie par la baisse des honoraires de performance et par la hausse de l'ensemble des charges d'exploitation, particulièrement en ce qui a trait à la rémunération variable, qui est généralement plus élevée au premier trimestre de l'exercice, et à la hausse des coûts liés aux récentes acquisitions et aux récents investissements aux États-Unis, facteurs partiellement annulés par la progression des honoraires de gestion.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2015, le BAIIA ajusté a augmenté eu égard à celui du trimestre clos le 30 septembre 2015, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des honoraires de performance et des honoraires de gestion, partiellement annulée par la croissance de l'ensemble des charges d'exploitation. Comparativement au deuxième trimestre de 2015, le BAIIA ajusté a reculé au cours du troisième trimestre de 2015, en raison essentiellement de la baisse des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels, qui sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année.

Le BAIIA ajusté a augmenté au cours du deuxième trimestre de 2015 par rapport au premier trimestre de 2015, essentiellement en raison de la hausse des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels, annulée en partie par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives liés à la rémunération variable.

Finalement, le BAIIA ajusté a diminué au premier trimestre de 2015 par rapport au quatrième trimestre de 2014, en grande partie à cause de la baisse des honoraires de performance, malgré le fait que les honoraires de gestion ont augmenté et que les frais de vente et charges générales et administratives sont restés stables comparativement à ceux du quatrième trimestre de 2014.

Marge du BAIIA ajusté

La marge du BAIIA ajusté met en rapport le BAIIA ajusté et les produits. Il s'agit là d'une importante mesure de la performance d'exploitation globale, car elle est indicatrice de la rentabilité de la Société du point de vue de l'exploitation.

La marge du BAIIA ajusté a fluctué dans une fourchette allant de 24,4 % à 34,8 % au cours des huit derniers trimestres. Le premier trimestre de chaque exercice est habituellement celui qui comporte le pourcentage le plus élevé de charges de rémunération variable. De plus, la marge du BAIIA ajusté a tendance à être plus élevée aux deuxième et quatrième trimestres de chaque exercice en raison des honoraires de performance qui sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année.

La marge du BAIIA ajusté pour le trimestre considéré clos le 31 décembre 2016 a été de 34,4 %, en hausse par rapport à celle du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels et traditionnels et à celle des honoraires de gestion en raison de la croissance interne et à la suite de l'acquisition de Charlemagne, facteurs annulés en partie par l'augmentation de l'ensemble des charges d'exploitation engagées pour soutenir la croissance de la Société et l'expansion de celle-ci. En outre, les frais d'établissement de la plateforme américaine payés d'avance et les autres coûts liés à l'expansion donneront lieu à des avantages au cours des trimestres à venir.

La marge du BAIIA ajusté pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2016 a été de 31,7 %, en hausse par rapport à celle du trimestre précédent, en raison essentiellement de la progression des honoraires de gestion découlant de la comptabilisation des activités d'Apex pour un trimestre complet, en partie contrebalancée par les charges d'exploitation plus élevées.

La marge du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2016 a été de 31,4 %, en hausse par rapport à celle du trimestre précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la progression des honoraires de gestion à la suite de l'acquisition d'Apex et à la croissance des honoraires de performance comptabilisés au cours du trimestre, en partie contrebalancées par les charges d'exploitation plus élevées. En outre, les frais d'établissement de la plateforme américaine payés d'avance et les autres coûts liés à l'expansion donneront lieu à des avantages au cours des trimestres à venir.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2016, la marge du BAIIA ajusté s'est établie à 24,4 %, en diminution eu égard à celle du trimestre clos le 31 décembre 2015, essentiellement en raison de la baisse des honoraires de performance, combinée à la hausse des charges d'exploitation, particulièrement en ce qui a trait à la rémunération variable qui est plus élevée au premier trimestre, ainsi qu'à l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives visant à soutenir la croissance des activités.

Le trimestre clos le 31 décembre 2015 a affiché une marge du BAIIA ajusté de 34,8 %, soit une augmentation par rapport à celle du trimestre clos le 30 septembre 2015, du fait essentiellement de la hausse des honoraires de performance et des honoraires de gestion. Le trimestre clos le 30 septembre 2015 a affiché une marge du BAIIA ajusté de 30,9 % qui s'explique en grande partie par la baisse des honoraires de performance comparativement au trimestre clos le 30 juin 2015, et ce, malgré la hausse des honoraires de gestion comptabilisés au trimestre clos le 30 septembre 2015 eu égard à ceux inscrits au trimestre clos le 30 juin 2015.

Finalement, au cours du trimestre clos le 30 juin 2015, la marge du BAIIA ajusté s'est établie à 34,8 %, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels par rapport à ceux du

premier trimestre de 2015. Le trimestre clos le 31 mars 2015 a affiché une marge du BAIIA ajusté de 29,9 %, en raison surtout de la baisse des honoraires de performance par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2014.

La marge du BAIIA ajusté des 12 derniers mois s'est établie à 31,1 %, ce qui est comparable à celles de 30,7 % et de 32,8 % présentées au 30 septembre 2016 et au 31 décembre 2015, respectivement. Cette marge établie sur les 12 derniers mois neutralise l'incidence du calendrier des honoraires de performance qui, en général, sont comptabilisés au deuxième et au quatrième trimestres de chaque exercice, ainsi que l'incidence de la hausse des frais de vente et charges générales et administratives des derniers trimestres résultant des diverses acquisitions, et elle donne une meilleure mesure de la performance globale de la Société.

Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, qui a fluctué dans une fourchette de 0,4 million de dollars à 9,7 millions de dollars au cours des huit derniers trimestres, a subi les effets de diverses mesures qui ont entraîné une hausse des frais de vente et charges générales et administratives ainsi que des frais d'acquisition et coûts de restructuration et autres coûts d'intégration. Les honoraires de performance, habituellement comptabilisés au deuxième et aux quatrième trimestres de chaque exercice, ont aussi joué dans la fluctuation du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour le trimestre considéré a été supérieur à celui du trimestre précédent clos le 30 septembre 2016. L'amélioration du résultat net est essentiellement dû à la hausse des honoraires de performance, qui sont d'ordinaire comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, combinée à la hausse des honoraires de gestion découlant de la progression des actifs sous gestion attribuable à la croissance interne et à l'acquisition de Charlemagne et de Centria. L'augmentation des produits a été en partie compensée par des charges d'exploitation plus élevées qui ont été engagées pour soutenir la croissance des activités et par diverses acquisitions réalisées au cours du quatrième trimestre de 2016.

Résultat net ajusté par action attribuable aux actionnaires de la Société

Le résultat net ajusté par action attribuable aux actionnaires de la Société est un bon indicateur de la capacité de celle-ci à générer des flux de trésorerie. Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société a fluctué dans une fourchette allant de 0,21 \$ par action (de base et dilué) à 0,40 \$ par action (de base) et 0,39 \$ par action (dilué) au cours des huit derniers trimestres.

Le trimestre considéré clos le 31 décembre 2016 a affiché un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société de 0,40 \$ par action (de base) et 0,38 \$ par action (dilué), qui s'explique avant tout par la hausse des honoraires de performance et par celle des honoraires de gestion découlant de la progression des actifs sous gestion attribuable à la croissance interne et à l'acquisition de Charlemagne au cours de la période.

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société du trimestre précédent clos le 30 septembre 2016 s'est établi à 0,23 \$ par action (de base et dilué), ce qui représente un recul par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement de la hausse des charges d'exploitation à la suite de l'acquisition d'Apex, de la baisse des honoraires de performance tirés des actifs traditionnels et non traditionnels et de divers coûts non récurrents engagés au cours de la période.

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société du trimestre clos le 30 juin 2016 s'est élevé à 0,32 \$ par action (de base et dilué), ce qui représente une progression par rapport à celui du trimestre précédent, en raison

essentiellement de la hausse des honoraires de gestion à la suite de l'acquisition d'Apex et de la croissance des honoraires de performance tirés des actifs traditionnels et non traditionnels.

Le trimestre clos le 31 mars 2016 a affiché un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société de 0,30 \$ par action (de base et dilué) qui s'explique surtout par le profit sur la cession d'Axiom, contrebalancé par la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente de Fiera Quantum, combiné à la croissance des honoraires de gestion qui s'explique par la comptabilisation des activités de Samson pour un trimestre entier, comparativement à deux mois pour le trimestre précédent, en partie compensée par la baisse des honoraires de performance et l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives visant à soutenir la croissance des activités en regard du trimestre clos le 31 décembre 2015. Le profit sur la cession de la participation dans Axiom et la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente ont eu une incidence favorable nette de 0,10 \$ par action (de base et dilué) sur le résultat net ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2016.

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est chiffré à 0,30 \$ par action (de base) et à 0,29 \$ par action (dilué) pour le trimestre clos le 31 décembre 2015, ce qui s'explique essentiellement par la progression des honoraires de performance sur les actifs traditionnels et non traditionnels, combinée à la hausse des honoraires de gestion découlant des actifs sous gestion moyens plus élevés et de l'inclusion de Samson. Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2015, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est établi à 0,25 \$ par action (de base et dilué), en léger recul par rapport à celui du trimestre précédent, du fait surtout de la diminution des honoraires de performance sur les actifs non traditionnels. À titre comparatif, il s'était élevé à 0,26 \$ par action (de base et dilué) pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2015.

Le trimestre clos le 30 juin 2015 s'est soldé par un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société de 0,26 \$ par action (de base et dilué), en hausse comparativement à celui du premier trimestre de 2015, en raison principalement de l'augmentation des honoraires de performance tirés des actifs non traditionnels par rapport à ceux du trimestre précédent.

Finalement, pour le premier trimestre de 2015, la Société a comptabilisé un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société de 0,21 \$ par action (de base et dilué), ce qui est inférieur à celui inscrit au quatrième trimestre de 2014, en raison surtout de la baisse des honoraires de performance, en partie compensée par la hausse des honoraires de gestion enregistrés au cours du trimestre.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

L'un des principaux objectifs financiers de la Société est de continuer à générer des flux de trésorerie disponibles à partir des activités d'exploitation supérieurs aux versements de dividendes, aux rachats d'actions, aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation courantes. En plus des charges d'exploitation, la Société affecte sa trésorerie notamment aux versements de dividendes, aux remboursements sur la dette, aux dépenses d'investissement, aux acquisitions d'entreprises et aux rachats d'actions.

Le tableau suivant présente un complément d'information sur les flux de trésorerie de Fiera Capital.

Tableau 11 – Sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

	EXERCICES CLOS	
	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	57 514	66 856
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(144 378)	(34 600)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	101 494	(25 852)
Augmentation nette de la trésorerie	14 630	6 404
Incidence des fluctuations des cours du change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	(245)	2 441
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	25 725	16 880
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	40 110	25 725

Activités depuis le début de l'exercice

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation ont atteint 57,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ce montant découle des entrées de trésorerie de 79,2 millions de dollars liées au résultat net ajusté pour tenir compte de la dotation aux amortissements, de la rémunération hors trésorerie, de la désactualisation des obligations au titre du prix d'achat, des intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières, de la charge d'impôt sur le résultat ainsi que des variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés. Ces éléments ont été contrebalancées par le profit de 15,0 millions de dollars sur la cession d'Axium (lui-même contrebalancé par la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente de Commandité Fiera Quantum inc. de 7,9 millions de dollars et par une perte sur la cession de filiales de 8,3 millions de dollars), par le profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise de 5,8 millions de dollars et par la variation négative des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 16,5 millions de dollars.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement ont été de 144,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, en raison essentiellement des sorties de trésorerie de 163,0 millions de dollars liées aux acquisitions d'Apex, de Charlemagne, de Centria et de Larch Lane, en partie contrebalancées par le produit de 20,0 millions de dollars découlant de la cession d'Axium.

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement se sont élevées à 101,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, en raison principalement de l'augmentation de la dette à long terme de 166,5 millions de dollars, conjuguée à l'émission d'actions de 3,8 millions de dollars, en partie contrebalancées par des sorties de trésorerie liées à des versements de dividendes de 49,2 millions de dollars, des sorties de trésorerie liées aux paiements d'intérêts sur la dette à long terme et des charges de financement de 11,0 millions de dollars ainsi que des sorties de trésorerie liées aux achats d'actions en vue de leur annulation de 1,7 million de dollars au cours de l'exercice.

Enfin, l'incidence négative des fluctuations des taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères s'est chiffrée à 0,2 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 57,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à 66,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. La diminution des entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation découle principalement de la variation négative plus importante des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation et des autres passifs non courants de 15,6 millions de dollars et de l'augmentation de 9,4 millions de dollars de l'impôt sur le résultat payé et de la charge d'impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 comparativement à l'exercice précédent, conjuguées à la variation négative nette liée à des éléments non récurrents de 4,6 millions de dollars relativement au profit sur la cession d'une participation dans des coentreprises, à la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente, à la perte sur la cession de filiales et au profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise. La diminution des entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation a été en partie compensée par une hausse de 16,2 millions de dollars du BAIIA, tel qu'il est décrit à la rubrique *BAIIA ajusté*, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à l'exercice précédent.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement ont été de 144,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, en regard de 34,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'écart entre ces deux montants s'explique surtout par les sorties de trésorerie de 138,9 millions de dollars liées aux acquisitions d'Apex, de Charlemagne, de Centria et de Larch Lane, en partie contrebalancées par le produit de 20,0 millions de dollars sur la cession de la participation dans des coentreprises.

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement se sont élevées à 101,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, alors que des sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement de 25,9 millions de dollars avaient été comptabilisées pour l'exercice précédent. L'écart d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable à l'augmentation de la dette à long terme de 143,5 millions de dollars, en partie contrebalancée par le versement d'un dividende plus élevé de 11,4 millions de dollars et les intérêts de 3,5 millions de dollars payés sur la dette à long terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à l'exercice précédent.

Finalement, l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères a eu une incidence défavorable de 0,2 million de dollars sur les flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, contre une incidence favorable de 2,4 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Résultat en trésorerie

La Société définit le résultat en trésorerie comme étant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, ajusté pour tenir compte de la dotation aux amortissements, des variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et de la rémunération hors trésorerie. Le résultat en trésorerie est un indicateur de notre capacité de verser des dividendes, de poursuivre nos activités et d'investir dans de nouvelles activités. La Société estime que son résultat en trésorerie est une mesure importante d'évaluation de sa performance d'exploitation de base.

Le tableau qui suit présente une ventilation du résultat en trésorerie et du résultat en trésorerie par action pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Tableau 12 – Résultat en trésorerie¹⁾ (en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	EXERCICES CLOS	
	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	20 777	27 631
Ajustements au titre de ce qui suit :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 401	2 030
Amortissement des immobilisations incorporelles	42 723	27 119
Rémunération hors trésorerie	15 107	8 880
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	211	445
Résultat en trésorerie attribuable aux actionnaires de la Société	82 219	66 105
Résultat en trésorerie par action (de base)	1,08	0,94
Résultat en trésorerie par action (dilué)	1,05	0,93

¹⁾ Le résultat en trésorerie et le résultat en trésorerie par action ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* à la page 60.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de 42,7 millions de dollars ainsi que la rémunération hors trésorerie et la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés de 15,1 millions de dollars et de 0,2 million de dollars, respectivement, ont eu une incidence défavorable sur le résultat net de la Société, comparativement à des montants de 29,1 millions de dollars, de 8,9 millions de dollars, de néant et de 0,4 million de dollars, respectivement, pour l'exercice précédent. Compte non tenu de ces éléments, le résultat en trésorerie attribuable aux actionnaires de la Société a atteint 82,2 millions de dollars, ou 1,08 \$ par action (de base) et 1,05 \$ par action (dilué), pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à 66,1 millions de dollars, ou 0,94 \$ par action (de base) et 0,93 \$ par action (dilué), pour l'exercice précédent.

Dettes à long terme

Tableau 13 – Facilité de crédit (en milliers de dollars)

	31 DÉCEMBRE 2016	31 DÉCEMBRE 2015
Facilité à terme	167 838	–
Facilité renouvelable	262 323	265 270
Autre facilité	2 039	–
Charges de financement différées	(1 777)	(1 044)
	430 423	264 226
Moins la partie courante	(1 283)	–
Partie non courante	429 140	264 226

Facilité de crédit

Le 31 mai 2016, la Société a conclu la quatrième entente de crédit modifiée et mise à jour (l'« entente de crédit ») qui comprend une facilité à terme et une facilité renouvelable (collectivement, la « facilité de crédit »).

Facilité à terme

L'entente de crédit comprend une nouvelle facilité à terme de 125,0 millions de dollars américains (non renouvelable) pour laquelle aucun versement minimal n'est prévu jusqu'au 31 mai 2019, date à laquelle le montant prélevé sur la facilité à terme est remboursable intégralement.

Le 31 mai 2016, la Société a utilisé le montant additionnel disponible aux termes de la nouvelle facilité à terme pour financer la partie en trésorerie de l'acquisition d'Apex et a utilisé le montant résiduel disponible aux termes de la facilité à terme à cette date pour rembourser les emprunts aux termes de la facilité renouvelable. Le montant prélevé sur la facilité à terme totalisait 125,0 millions de dollars américains (167,838 millions de dollars canadiens) au 31 décembre 2016.

Facilité renouvelable

La facilité de crédit comprend une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 300,0 millions de dollars canadiens pouvant être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou en dollars américains. Selon les modalités de l'entente de crédit, aucun versement minimal n'est prévu sur la facilité renouvelable jusqu'au 25 mars 2020, date à laquelle le montant prélevé sur la facilité renouvelable est remboursable intégralement.

Au 31 décembre 2016, le montant total prélevé sur la facilité renouvelable comprenait des montants de 174,0 millions de dollars canadiens et de 65,781 millions de dollars américains (88,323 millions de dollars canadiens) (montants impayés de 128,258 millions de dollars canadiens et de 98,997 millions de dollars américains (137,012 millions de dollars canadiens) au 31 décembre 2015). La contrepartie totale de 54,055 millions de dollars pour l'acquisition de Charlemagne a été financée en partie par la facilité renouvelable.

Modalités de la facilité de crédit

La facilité de crédit porte intérêt en fonction de la monnaie dans laquelle la somme est prélevée et comprend un écart de taux fondé sur le ratio trimestriel de la dette à long terme sur le BAIIA défini dans l'entente de crédit. Dans le cas de la facilité de crédit renouvelable, le taux d'intérêt est fondé sur le taux préférentiel canadien majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou, au gré de la Société, fondé soit sur le taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 %, soit sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %. Le taux d'intérêt de la facilité à terme est fondé sur le taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %. La Société décide si les montants prélevés en dollars américains sur la facilité à terme et la facilité renouvelable seront fondés sur le taux de base des États-Unis ou le TIOL.

Selon les modalités de l'entente de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives de la facilité de crédit, y compris le maintien de ratios financiers minimaux. Ces restrictions visent le maintien d'un ratio maximum de la dette à long terme sur le BAIIA et d'un ratio minimum de couverture des intérêts. Le BAIIA, mesure non conforme aux IFRS, est défini dans la convention de crédit comme étant le résultat consolidé avant les intérêts, l'impôt sur le résultat, les amortissements, les charges non récurrentes et exceptionnelles liées aux acquisitions et d'autres éléments hors trésorerie. Aux 31 décembre 2016 et 2015, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives relatives à l'entente de crédit.

L'entente de crédit contient des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société et de certaines de ses filiales définies précisément dans l'entente de crédit comme étant les emprunteurs, et par conséquent les garants de la facilité de crédit, à effectuer certains types de transactions et ainsi impose certaines restrictions sur le plan de l'exploitation à l'égard de ces entités.

En 2015, la Société a évalué les modifications apportées à la troisième convention de crédit modifiée et mise à jour et a conclu que les modalités révisées étaient considérables et donnaient lieu à une extinction de l'ancienne facilité. En conséquence, des charges de financement différées non amorties de 718 \$ (néant en 2016) relatives à l'ancienne facilité ont été radiées des états financiers consolidés à la date de la modification.

Autre facilité

L'une des filiales de la Société a un emprunt bancaire en cours de 1,281 million de dollars à l'égard duquel des versements trimestriels de 0,131 million de dollars canadiens sont requis. L'emprunt porte intérêt au taux préférentiel majoré d'une marge se situant entre 0,25 % et 0,50 % qui s'applique en fonction du ratio des créances de premier rang au BAIIA (défini dans la convention d'emprunt) et il vient à échéance le 30 juin 2019. Au 31 décembre 2016, définies précisément dans l'entente de crédit comme étant les emprunteurs, et par conséquent les garants de la facilité de crédit, à effectuer certains types de transactions et ainsi impose certaines restrictions.

Une autre filiale de la Société dispose d'une ligne de crédit assortie d'un plafond de 0,8 million de dollars canadiens portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,75 %, sans date d'échéance fixe. Au 31 décembre 2016, la filiale avait prélevé un montant de 0,758 million de dollars sur la ligne de crédit.

Obligations contractuelles et passifs éventuels

Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2016, la Société avait les obligations contractuelles suivantes :

Tableau 14 – Obligations contractuelles (en milliers de dollars)

	Valeur comptable	Total	2017	2018	2019	Par la suite
Dettes à long terme	432 200	432 200	1 283	525	168 069	262 323
Obligations au titre du prix d'achat	34 968	43 906	14 940	14 488	14 473	5
Contrats de location simple	s. o.	77 164	12 655	10 439	9 435	44 635
Instruments financiers remboursables au gré du porteur	5 500	5 500	5 500	-	-	-
Obligations totales	s. o.	558 770	34 378	25 452	191 977	306 963

Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'objet de réclamations en lien avec ses activités et ses employés. L'issue éventuelle de telles réclamations en cours auprès de la Société ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La Société a l'intention de se défendre contre de telles actions en justice, et la direction estime que leur résolution n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière de la Société.

Arrangements hors bilan

Au 31 décembre 2016, Fiera Capital n'avait conclu aucun arrangement hors bilan, que ce soit en lien avec une garantie, un dérivé (hormis le swap de taux d'intérêt variable-fixe mentionné plus haut) ou des entités à détenteurs de droits variables. La Société ne s'attend pas pour l'heure à conclure de telles ententes.

Capital social

Au 31 décembre 2016, la Société avait 60 800 655 actions de catégorie A et 19 810 903 actions de catégorie B avec droit de vote spécial, pour un total de 80 611 558 actions en circulation, contre 51 536 848 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et 19 847 577 actions de catégorie B avec droit de vote spécial, pour un total de 71 384 425 actions en circulation au 31 décembre 2015.

Paiements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

Le tableau ci-après présente les transactions ayant eu lieu au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 dans le cadre du régime d'options sur actions de la Société.

Tableau 15 – Transactions sur options

	31 DÉCEMBRE 2016		31 DÉCEMBRE 2015	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En circulation à l'ouverture de l'exercice	3 040 225	9,58	3 346 037	9,32
Attributions	254 379	12,33	255 000	11,64
Exercices	(401 642)	5,86	(356 173)	6,82
Renonciations	(93 617)	13,11	(204 639)	12,74
En circulation à la clôture de l'exercice	2 799 345	10,25	3 040 225	9,58
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 049 685	7,82	1 225 485	7,04

Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

En 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») en vue de mieux harmoniser les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires en reliant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions au lieu d'une rémunération en trésorerie. En vertu du régime d'UAD, chaque administrateur recevait, à la date qui, dans chaque trimestre, correspondait au troisième jour ouvrable suivant la publication par la Société de ses résultats pour le trimestre précédent, un nombre d'UAD dont la valeur équivalait à un maximum de 100 % de sa rémunération de base pour le trimestre en cours, sous réserve qu'au moins 50 % de cette rémunération soit sous forme d'UAD. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur était calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses jetons de présence à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Si un administrateur quittait ses fonctions, la Société lui versait un montant en trésorerie égal au cours de clôture des actions de catégorie A le jour de son départ multiplié par le nombre d'UAD qu'il détenait à cette date. Le 1^{er} septembre 2010, le conseil d'administration a annulé ce régime. Cependant, tous les droits et privilèges existants sont demeurés en vigueur. Tous les administrateurs sont désormais rémunérés en argent.

Au 31 décembre 2016, la direction avait inscrit un passif de 0,192 million de dollars pour les 14 998 unités en circulation en vertu du régime d'UAD (0,162 million de dollars pour les 14 295 unités au 31 décembre 2015).

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (« UAR »)

Le 11 décembre 2012, le conseil d'administration a mis sur pied le régime d'UAR afin de donner à certains employés la possibilité d'acquérir des actions de catégorie A de la Société de sorte à inciter les intéressés à devenir des employés de la Société ou de ses sociétés affiliées et à leur permettre de participer à la croissance et à l'expansion de la Société. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises aux termes de tous les régimes représente 10 % des actions émises et en circulation de la Société, calculé sur une base non diluée. La date d'acquisition des droits est le troisième anniversaire de la date d'attribution. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions que chaque employé admissible peut recevoir. La charge relative aux UAR est inscrite à la juste valeur et est amortie sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire.

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein des régimes d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Tableau 16 – Transactions sur les UAR

	2016	2015
En circulation à l'ouverture de l'exercice	686 244	540 508
Attributions	–	273 964
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	31 985	30 872
Acquisitions de droits	(259 934)	(140 630)
Renoncations	(1 992)	(18 470)
En circulation à la clôture de l'exercice	456 303	686 244

¹⁾ 114 812 unités d'actions assujetties à des restrictions payées sous forme de trésorerie (1 760 en 2015)

Au 31 décembre 2016, la Société a comptabilisé un passif se chiffrant à 3,081 millions de dollars pour les 456 303 unités en circulation en vertu de ce régime (2,905 millions de dollars pour les 686 244 unités au 31 décembre 2015). Une charge de 3,466 millions de dollars et de 2,204 millions de dollars a été inscrite respectivement à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions à règlement en trésorerie (« UAR en trésorerie »)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le conseil d'administration a approuvé une modification des modalités de règlement du régime d'UAR. Les UAR attribuées aux termes du régime révisé, sauf indication contraire dans l'avis d'attribution du participant, seront réglées en trésorerie à la date d'acquisition. Toutes les autres conditions du régime d'UAR sont maintenues. Avant la modification, les participants pouvaient choisir de demander le règlement des unités acquises au moyen d'une combinaison de trésorerie et d'actions de catégorie A.

Tableau 17 – Transactions sur les UAR en trésorerie

	2016
En circulation à l'ouverture de l'exercice	-
Attributions	308 768
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	7 365
En circulation à la clôture de l'exercice	316 133

Au 31 décembre 2016, le passif aux termes de ce régime d'UAR s'élevait à 0,549 million de dollars pour les 316 133 unités en circulation, montant inclus au poste « Autres passifs non courants » des états consolidés de la situation financière. Une charge de 0,549 million de dollar a été inscrite à l'égard de ces attributions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Régime d'actions assujetties à des restrictions

Le 30 octobre 2015, dans le cadre de l'acquisition de Samson, le conseil d'administration a adopté un régime d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser certains employés et de leur offrir l'occasion de participer à la croissance et à l'expansion de la Société. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises aux termes du régime correspond à 224 699 des actions émises et en circulation de la Société. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions assujetties à des restrictions que chaque employé admissible peut recevoir. Les droits aux actions assujetties à des restrictions s'acquièrent sur une période de trois ans, dont le tiers devient acquis chaque année. L'acquisition accélérée est possible dans certaines circonstances, notamment lorsque survient un décès ou une situation d'invalidité. Les détenteurs d'actions assujetties à des restrictions ont droit au paiement de dividendes et ont des droits de vote. L'administrateur du régime réinvestira le produit des dividendes dans des actions additionnelles de la Société.

Le 30 octobre 2015, la Société a émis 224 699 actions assujetties à des restrictions. Parallèlement à l'émission d'actions assujetties à des restrictions, la Société a émis 224 699 actions de catégorie A qui sont détenues en mains tierces. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 76 326 actions de catégorie A qui sont devenues acquises ont été libérées de l'entiercement. De plus, 7 540 actions de catégorie A (2 346 en 2015) ont été achetées avec le produit des dividendes reçus et crédités au compte de garantie bloqué.

La charge au titre du paiement fondé sur des actions est calculée en fonction de la juste valeur des actions assujetties à des restrictions à la date d'attribution et est constatée sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire. Une charge de 1,379 million de dollars et de 0,227 million de dollars a été comptabilisée pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, respectivement, pour cette attribution.

Régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR »)

Régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation

Des unités d'actions liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles à une valeur d'attribution déterminée par le conseil d'administration comme étant la valeur initiale de l'attribution. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement attribué à un participant à la date d'attribution est calculé en divisant la valeur d'attribution par la valeur de l'unité d'action liée au rendement applicable à l'unité d'exploitation qui est fixée par le conseil d'administration à chaque date d'attribution.

Les unités d'actions liées au rendement sont considérées comme étant attribuées lorsque l'avis d'attribution est approuvé par le conseil d'administration et accepté par l'employé. La date d'acquisition est la date à laquelle les modalités et conditions d'acquisition stipulées dans le régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation et l'avis d'attribution ont été satisfaites.

Les unités d'actions liées au rendement dont les droits sont acquis sont réglées conformément aux modalités du régime. La valeur à la date du règlement est déterminée en fonction du produit du nombre d'unités d'actions liées au rendement dont les droits sont acquis par la valeur de l'unité d'action liée au rendement calculée par le conseil d'administration à la date d'acquisition des droits applicable.

Chaque avis d'attribution précise si le règlement de l'obligation de paiement de la Société se fera au moyen de l'émission et de la remise d'actions de catégorie A de la Société, au gré de la Société, du salarié admissible ou des deux. Lorsque l'obligation de paiement est réglée au moyen de la remise d'actions, la Société détermine le nombre total d'actions de catégorie A à émettre selon la valeur totale à la date du règlement divisé par le cours moyen pondéré en fonction du volume défini dans le régime.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, la valeur totale des attributions accordées à des employés admissibles en vertu des régimes d'UALR de la Société applicables aux unités d'exploitation s'est établie respectivement à néant et à 16,2 millions de dollars. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les droits afférents à certaines UALR applicables aux unités d'exploitation représentant une valeur totale de 13,5 millions de dollars ont été acquis. Un total de 1 044 actions de catégorie A seront émises après le 31 décembre 2016.

Au début de 2016, la Société a réglé les UALR acquises au 31 décembre 2015 au moyen d'un paiement de 4,237 millions de dollars en trésorerie au lieu d'une émission d'actions de catégorie A. La Société a traité la transaction comme un rachat de titres de capitaux propres et a comptabilisé une diminution d'un montant de 4,237 millions de dollars au surplus d'apport. Le règlement en trésorerie de ces UALR découlait de circonstances uniques. La Société prévoit toujours effectuer le règlement des tranches restantes par l'émission d'actions.

Une charge de 6,508 millions de dollars et de 4,393 millions de dollars a été comptabilisée au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, respectivement, au titre du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation. La charge de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est attribuable aux attributions réglées en titres de capitaux propres de 6,523 millions de dollars et aux attributions réglées en trésorerie de (0,015 million de dollars) (4,422 millions de dollars et (0,029 million de dollars) respectivement pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

Régime d'UALR

Une charge de 2,154 millions de dollars et de 0,924 million de dollars a été comptabilisée relativement à ce régime d'UALR pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, respectivement. Pour ce qui est de l'exercice clos le 31 décembre 2016, cette charge est imputable aux attributions réglées en titres de capitaux propres et aux attributions réglées en trésorerie pour un montant, respectivement, de 0,365 million de dollars et de 1,789 million de dollars (0,213 million de dollars et 0,711 million de dollars respectivement pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

Régimes d'options établis par les filiales de la Société

Deux des filiales de la Société maintiennent un régime d'options sur actions fondé sur les actions de la filiale respective. Ces régimes sont comptabilisés comme des régimes réglés en trésorerie. La charge totale liée aux options sur actions inscrite dans les états consolidés du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est établie à 0,091 million de dollars. Le passif dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie se chiffrait à 1,297 million de dollars, montant présenté dans les états de la situation financière au 31 décembre 2016.

Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La Société cote aux régimes à cotisations définies destinés à ses employés. Les cotisations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se sont élevées à 2,851 millions de dollars (2,409 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

Postérieurement au regroupement d'entreprises effectué en septembre 2010, la Société a assumé le rôle de promoteur de plusieurs régimes de retraite individuels (les « RRI ») qui ont été établis par la Société pour d'anciens employés. En vertu des lois sur les régimes de retraite, tant que les RRI sont en vigueur, la Société n'est légalement pas tenue de verser des cotisations destinées à couvrir tout déficit de solvabilité. Ces RRI ont un cycle d'évaluation triennal. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée au 1^{er} janvier 2016 pour quatre régimes. La prochaine évaluation est fixée au 1^{er} janvier 2018 en ce qui concerne un régime, au 30 juin 2018 pour un autre régime et au 1^{er} janvier 2019 pour quatre régimes. Chacun des RRI sera liquidé au décès d'un participant respectif ou du conjoint survivant, le cas échéant.

Transactions avec des parties liées

La Société a effectué les transactions importantes suivantes avec des actionnaires et des sociétés qui leur sont liées :

Tableau 18 – Transactions entre parties liées (en milliers de dollars)

	EXERCICES CLOS	
	LE 31 DÉCEMBRE 2016	LE 31 DÉCEMBRE 2015
Honoraires de gestion, honoraires de performance et autres revenus	50 180	52 326
Frais de vente et charges générales et administratives		
Frais de référence	1 574	1 592
Autres	2 147	2 320
Intérêts sur la dette à long terme	11 095	7 782
Variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés	211	445
Frais d'acquisition	–	120
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	8 500	8 500

Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Les honoraires sont calculés aux prix en vigueur sur le marché et sont réglés selon des modalités commerciales normales.

Les sommes à payer aux termes de la facilité de crédit de la Société présentées sous la rubrique *Dettes à long terme* sont des montants dus à un consortium de prêteurs qui comprennent deux parties liées à la Société. En 2016, la Société a versé 1,02 million de dollars (1,034 million de dollars en 2015) au consortium de prêteurs pour différents frais afférents aux transactions. Les montants sont comptabilisés comme des charges de financement différés.

La contrepartie à trois des instruments financiers dérivés est une société liée.

La Société a effectué la transaction suivante avec des coentreprises : autres revenus de néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (0,4 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président du conseil et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables de l'établissement et du maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats, selon la définition que donne à ces termes le *Règlement 52-109*.

Le cadre de contrôle interne de Corporation Fiera Capital (la « Société ») repose sur les critères publiés dans le rapport *Internal Control-Integrated Framework (cadre COSO de 2013)* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission* (« COSO ») et est conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers pour diffusion externe conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, appuyés par la direction, ont évalué la conception des CPCI et du CIIF de la Société au 31 décembre 2016 et ils ont conclu qu'ils étaient efficaces.

Limitation de l'étendue de la conception

Le 1^{er} juin 2016, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'Apex Capital Management (« Apex »). Le 14 décembre 2016, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Charlemagne Capital Limited (« Charlemagne »). La direction est toujours en processus de compléter l'examen de la conception du fonctionnement des CIIF relativement à Apex. Quant à Charlemagne, il y a eu une rencontre initiale en février 2017 qui avait pour but de mieux cerner les processus opérationnels et les technologies de l'information ainsi que les risques et les contrôles. Ces éléments feront l'objet d'une analyse préalable en avril et mai 2017. Au 31 décembre 2016, les risques étaient toutefois atténués, puisque la direction était pleinement informée de tout événement important touchant ces acquisitions. De plus, tous les actifs acquis et les passifs repris ont fait l'objet d'une évaluation et ont été comptabilisés dans les états financiers consolidés lors du processus de répartition du prix d'achat et les résultats d'exploitation d'Apex et de Charlemagne ont aussi été inclus dans les résultats consolidés de la Société. Apex représente 6,41 % des produits, 41,16 % du résultat net de l'exercice, 16,47 % du total des actifs, 4,89 % des actifs courants, 18,42 % des actifs non courants, 3,60 % des passifs courants et aucun des passifs non courants présentés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Charlemagne représente 5,45 % des produits, 2,98 % du résultat net de l'exercice, 9,37 % du total des actifs, 26,45 % des actifs courants, 6,48 % des actifs non courants, 22,95 % des passifs courants et 1,62 % des passifs non courants présentés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Au cours des mois à venir, la direction effectuera un examen de la conception des CIIF d'Apex et évaluera leur efficacité. L'inclusion de Charlemagne dans l'examen de la conception et de l'efficacité du fonctionnement pour 2017 sera tributaire des résultats de l'analyse préalable.

Par suite de l'acquisition mentionnée plus haut, la direction a dû ajuster son processus de consolidation pour intégrer la nouvelle filiale américaine. De nouveaux contrôles ont été mis en œuvre afin de donner une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 décembre 2016.

INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs et passifs financiers, la Société est exposée, à l'égard des instruments financiers, aux risques suivants : risque lié à la fluctuation des cours boursiers, risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de liquidité. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques auxquels elle était exposée aux 31 décembre 2016 et 2015.

La Société a pour activité la gestion d'actifs de placement. Le niveau des actifs sous gestion, qui est directement lié au rendement des placements de la Société et à la capacité de celle-ci d'attirer et de conserver des clients, constitue le principal inducteur de performance des résultats continus de la Société.

Les états consolidés de la situation financière présentent le portefeuille de placements de la Société, dont la valeur est exposée à plusieurs facteurs de risque.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de l'évolution défavorable des taux et prix du marché, dont les taux d'intérêt, les fluctuations des cours boursiers et d'autres variations pertinentes des taux ou prix du marché. Le risque de marché est directement lié à la volatilité et à la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes se négocient. L'analyse qui suit présente les principaux éléments du risque de marché auxquels s'expose la Société et la façon dont ils sont actuellement gérés.

Risque lié aux fluctuations des cours boursiers

L'appréciation ou la dépréciation de la juste valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des profits et pertes liés aux titres de capitaux propres et aux placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune du portefeuille de la Société, et entraînent des variations des profits et pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, en conséquence, sur la juste valeur des actifs financiers détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds communs de placement et les titres à revenu fixe.

La Société gère son portefeuille de placements selon un mandat visant à maintenir un niveau de risque moyen. Son expertise particulière est la gestion d'actifs et, dans le cadre de ses activités quotidiennes, elle possède des ressources pour évaluer et gérer les risques liés à un portefeuille. Aux 31 décembre 2016 et 2015, son portefeuille de titres de capitaux propres et de titres liés à des capitaux propres comprenait des placements dans des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et d'autres titres. La juste valeur de ces placements était de 8,972 millions de dollars au 31 décembre 2016 et de 4,707 millions de dollars au 31 décembre 2015. Les placements dans des fonds communs de placement et dans des fonds en gestion commune comprennent un portefeuille de placements très diversifié en titres de capitaux propres et en obligations.

Aux 31 décembre 2016 et 2015, une variation de 10 % de la juste valeur des placements de la Société dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres aurait eu pour effet de faire monter ou baisser les autres éléments du résultat global de 0,897 million de dollars et de 0,471 million de dollars, respectivement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les placements et les débiteurs. La valeur comptable des actifs financiers présentés dans les états consolidés de la situation financière, autres que les instruments financiers dérivés, représente le risque de crédit maximal auquel s'expose la Société à la date de clôture.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et à la trésorerie soumise à des restrictions est limité parce que les contreparties en cause sont des banques commerciales ou des institutions financières auxquelles les agences indépendantes de notation ont accordé des cotes élevées.

Le risque de crédit de la Société provient essentiellement de ses créances clients. Les montants sont présentés dans les états consolidés de la situation financière après déduction de la provision pour créances douteuses, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction des résultats passés et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle et de la situation financière des contreparties. Afin de réduire ce risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des soldes des clients. Sauf en ce qui concerne la Banque Nationale du Canada et ses sociétés affiliées, qui représentaient 11 % des débiteurs de la Société au 31 décembre 2016 (21 % au 31 décembre 2015), aucun client n'en représentait plus de 10 % aux 31 décembre 2016 et 2015.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la Société tient à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie et à sa dette à long terme. Les taux d'intérêt sur sa dette à long terme sont variables et exposent ses flux de trésorerie au risque de taux d'intérêt.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe. Ces swaps de taux d'intérêt ont pour effet économique de convertir la dette à taux variable en dette à taux fixe. La Société a contracté sa dette à long terme à un taux variable et, au moyen de swaps, elle en a converti une partie en dette assortie de taux fixes inférieurs à ceux qu'elle aurait obtenus si elle avait contracté directement un emprunt à taux fixe. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt, la Société convient avec l'autre partie d'échanger, à intervalles donnés, des montants correspondant à la différence entre le taux contractuel fixe et le taux variable, calculée en fonction de notionnels convenus.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change. Pour la Société, ce risque découle de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses débiteurs, de ses créditeurs et charges à payer et de sa dette à long terme libellés en dollars américains ainsi que des activités de ses établissements américains et Charlemagne Capital, activités dans le cadre desquelles le dollar américain est essentiellement utilisé. La Société gère une partie de son risque de change en faisant concorder ses positions en actifs et en passifs, soit plus précisément, en appariant sa dette à long terme libellée dans une monnaie étrangère donnée à ses actifs à long terme libellés dans la même monnaie.

Selon les soldes (exclusion faite de la dette à long terme) au 31 décembre 2016, une hausse ou une baisse de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution de 1,928 million de dollars (0,864 million de dollars en 2015) du total du résultat global. Le calcul précédent ne tient pas compte de la dette à long terme libellée en dollars américains, qui est partiellement couverte au moyen d'un actif à long terme dans la même monnaie. Cet actif à long terme n'est pas inscrit aux états consolidés de la situation financière étant donné qu'il s'agit d'un solde intersociété et qu'il est éliminé lors de la consolidation.

Risque de liquidité

La Société cherche à disposer de liquidités suffisantes pour régler ses passifs venus à échéance. Elle surveille le solde de sa trésorerie et ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de pouvoir s'acquitter de ses obligations.

La Société génère suffisamment de trésorerie à partir de ses activités d'exploitation et, grâce à sa dette à long terme, dispose de financement suffisant pour lui permettre de financer ses activités et d'honorer ses obligations à leur échéance.

Juste valeur

Passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur

Les passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur sont comptabilisés à leur juste valeur estimée de 5,5 millions de dollars au 31 décembre 2016. Ils sont été classés comme passifs courants dans les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2016 car ils confèrent au porteur le droit de se faire rembourser au titre des actions qu'il détient dans une des filiales de la société, par cette filiale, lors de leur cessation d'emploi. Un montant de 2,75 millions de dollars est payable à un actionnaire, membre de la direction d'une filiale de la société dans les 30 jours à compter du 31 décembre 2016. Le solde constitue une obligation éventuelle pour un actionnaire, membre de la direction de cette même filiale.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés de la Société sont composés de contrats de swap de taux d'intérêt et de devises ainsi que de contrats de change à terme qui sont présentés à leur juste valeur dans les états de la situation financière.

La juste valeur de certains instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent le recours à des données observables sur les marchés, telles que les courbes de taux d'intérêt, et les informations disponibles concernant des transactions réalisées sur les marchés et portant sur d'autres instruments quasi identiques, par une analyse des flux de trésorerie actualisés ou par d'autres techniques, le cas échéant. Autant que possible, les techniques d'évaluation intègrent tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour fixer un prix et elles sont conformes aux méthodes économiques reconnues pour la fixation du prix d'instruments financiers.

La Société détermine la juste valeur de ses contrats de change à terme en calculant la différence entre les cours de change à terme à la date d'évaluation et le prix à terme contractuel pour la durée résiduelle du contrat. Elle détermine la juste valeur de ses swaps de taux d'intérêt en appliquant des techniques d'évaluation.

a) Contrats de change à terme - détenus à des fins de transaction

Le 6 janvier 2016, la Société a conclu une série de (douze) contrats de change à terme à taux moyen afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits libellés en dollars américains de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces contrats de change à terme comportaient un notionnel initial totalisant 15,203 millions de dollars américains (les notionnels variaient de 0,859 million de dollars américains à 1,619 million de dollars américains par mois) sont venus à échéance l'un après l'autre tous les mois jusqu'au 31 décembre 2016. À chaque règlement mensuel de janvier 2016 à décembre 2016, la Société a vendu des dollars américains à 1,4000.

Le 23 décembre 2016, la Société a conclu une série de (douze) contrats de change à terme à taux moyen afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en dollars américains de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2017. Ces contrats de change à terme comportent un notionnel initial totalisant 35,107 millions de dollars américains (les notionnels varient de 2,034 millions de dollars américains à 5,935 millions de dollars américains par mois) et viennent à échéance l'un après l'autre mensuellement jusqu'au 29 décembre 2017. À chaque règlement mensuel de janvier 2017 à décembre 2017, la Société vendra des dollars américains à 1,3482.

Les contrats de change à terme sont comptabilisés à la juste valeur à la date où les contrats sont conclus et sont ensuite réévalués à leur juste valeur par le biais du résultat net à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Le profit ou la perte sur ces instruments financiers dérivés s'est établi à 1,427 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et est comptabilisé selon la nature de la transaction et donc inscrit au poste « Autres revenus » des états du résultat net.

Le 29 juin 2016 et le 19 octobre 2016, l'une des filiales de la Société a conclu deux contrats de change à terme afin de gérer le risque de change. Chaque contrat comporte un notionnel de 2,0 millions de dollars américains et vise la vente de dollars américaines et l'achat de GBP. Ces contrats sont venus à échéance le 25 janvier 2017 et le 23 janvier 2017, respectivement.

Au 31 décembre 2016, la juste valeur du passif financier dérivé lié à ces deux contrats s'établissait à 0,193 million de dollars américains (0,26 million de dollars canadiens). La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés présentée dans les états consolidés du résultat net correspond à des produits de 0,009 million de dollars américains (0,012 million de dollars canadiens) pour la période allant de la date d'acquisition au 31 décembre 2016.

b) Contrats de change à terme – couverture

Le 30 septembre 2016, la Société a conclu un contrat de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant la contrepartie de l'acquisition de Charlemagne libellée en livres sterling (« GBP »). Le contrat de change à terme dont le notionnel initial totalise 15,0 millions de GBP est venu à échéance le 27 octobre 2016. Au début d'octobre 2016, la Société a conclu trois autres contrats de change à terme dont le notionnel initial totalise 15,0 millions de GBP. À leur date d'échéance ces quatre contrats ont, chacun, fait l'objet d'un nouveau contrat d'un notionnel total de 30,0 millions de GBP, jusqu'à ce qu'ils soient résiliés à la date de clôture de l'acquisition de Charlemagne.

Ces contrats ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et répondaient aux exigences de la comptabilité de couverture. La partie efficace des variations de la juste valeur de ces contrats était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le montant du cumul est porté dans une réserve de couverture jusqu'à la résiliation des contrats. La perte nette réalisée de 1,072 million de dollars, y compris la partie inefficace des variations de la juste valeur a alors été incluse dans la contrepartie de l'acquisition puis inscrite à titre de goodwill.

c) Contrat de swap de taux d'intérêt – détenu à des fins de transaction

Le 1^{er} mai 2012, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt canadien afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa facilité à terme libellée en dollars canadiens. À l'origine, le swap de taux d'intérêt comportait un notionnel initial dégressif de 108,0 millions de dollars canadiens et arrivait à échéance le 3 avril 2017. Au 31 décembre 2016, le notionnel se chiffrait à 95,85 millions de dollars canadiens (103,95 millions de dollars canadiens au 31 décembre 2015). Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le taux préférentiel canadien de un mois contre un taux fixe de 1,835 %. Les montants sont réglés mensuellement. Le profit ou la perte sur le swap de taux d'intérêt est comptabilisé dans les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés dans les états consolidés du résultat net.

La Société demeure exposée au risque lié aux fluctuations du taux préférentiel canadien sur l'écart entre le montant prélevé sur la facilité renouvelable en dollars canadiens et le notionnel du swap de taux d'intérêt. Le swap est en vigueur jusqu'en avril 2017 et la facilité renouvelable arrive à échéance le 25 mars 2020. La Société est exposée aux fluctuations du taux de base des États-Unis ou du TIOL sur les facilités renouvelables en dollars américains puisqu'elle n'a aucun swap de dollars américains en place. Les prélèvements en dollars américains sur les facilités renouvelables totalisaient 65,781 millions de dollars américains au 31 décembre 2016 (98,997 millions de dollars américains au 31 décembre 2015).

d) Swaps sur devises – détenues à des fins de transaction

Selon les modalités de la facilité renouvelable, la Société peut emprunter, soit en dollars américains à des taux fondés sur le taux de base ou le TIOL des États-Unis majoré de 2,5 %, soit en dollars canadiens fondé sur le CDOR majoré de 2,5 % (même écart de taux). Afin de bénéficier des économies de coût financier, la Société a créé efficacement un équivalent synthétique à une facilité renouvelable en dollars canadiens au CDOR majoré de 2,1 % sur 100,0 millions de dollars canadiens en empruntant sur la facilité renouvelable en dollars américains, soit l'équivalent de 100,0 millions de dollars canadiens (73,5 millions de dollars américains) au TIOL majoré de 2,5 % et en l'échangeant en taux CDOR majoré de 2,1% au moyen d'un swap de devises de un mois. Le 28 décembre 2016, la Société a prélevé 73,5 millions de dollars américains sur sa facilité de crédit au TIOL majoré de 2,5 % à un mois et a conclu simultanément un swap de devises de un mois qui comporte un notionnel totalisant 73,5 millions de dollars américains (100,0 millions de dollars canadiens) et qui vient à échéance le 30 janvier 2017. Par suite du swap, la Société reçoit des paiements d'intérêts à taux variable fondés sur un écart du TIOL à un mois (en dollars américains) majoré de 2,5 % et paie un taux d'intérêt variable fondé sur le CDOR à un mois (en dollars canadiens) majoré d'un écart de 2,1 %.

Cette combinaison de transactions se répétera une fois par mois. Cette stratégie permet des économies de coût sans risque de change puisque les modalités du financement au TIOL des États-Unis et du swap de devises sont exactement les mêmes (notionnel en dollars américains, TIOL, dates de négociation et d'échéance).

Au 31 décembre 2016, la juste valeur du swap de devises correspondait à un passif de 0,984 million de dollars américains (1,322 million de dollars canadiens). Cette juste valeur est contrebalancée par les variations équivalentes de la juste valeur en dollars canadiens du montant prélevé sur la facilité renouvelable spécifiquement pour cette transaction (73,5 millions de dollars américains). La variation de la juste valeur des swaps de devises présentée dans les états consolidés du résultat net est de 1,322 million de dollars pour l'exercice clos les 31 décembre 2016.

GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société se compose du capital social, y compris les actions assujetties à des restrictions, (du déficit) des résultats non distribués et de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres, et de manière à se conformer aux exigences réglementaires et à certaines clauses restrictives exigées par le prêteur. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société et l'une de ses filiales se sont conformées à leurs calculs respectifs d'excédent du fonds de roulement, tel qu'il est requis par le *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, ces calculs étant effectués sur une base non consolidée. La Société et ses filiales se sont conformées à leurs clauses restrictives en vertu des diverses facilités de crédit.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre des actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt.

JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion renvoie aux états financiers consolidés audités pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2016. Un sommaire des jugements comptables significatifs et des incertitudes relatives aux estimations de la Société figure à la note 3 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Certaines des méthodes comptables que la Société doit appliquer conformément aux IFRS amènent la direction à poser des jugements et estimations complexes et subjectifs relativement à des questions inhérentes aux incertitudes.

NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES

Adoption de nouvelles IFRS

Les normes révisées dont il est question ci-après sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. Leur adoption n'a pas eu d'incidence sur les montants présentés et les informations fournies dans les présents états financiers; elle pourrait toutefois influencer sur la comptabilisation des transactions et des arrangements futurs ainsi que sur la présentation d'informations financières dans les états financiers annuels 2016 de la Société.

Modifications de l'IFRS 11, Partenariats

En mai 2014, l'IASB a publié une modification à cette norme qui stipule que la comptabilisation s'appliquant aux regroupements d'entreprises doit être utilisée pour comptabiliser l'acquisition de participations dans une entreprise commune qui constitue une entreprise.

Modifications de l'IAS 38, Immobilisations incorporelles, et de l'IAS 16, Immobilisations corporelles

En mai 2014, l'IASB a publié des modifications à ces normes visant à introduire une présomption réfutable selon laquelle les méthodes d'amortissement basées sur les produits en ce qui a trait aux immobilisations incorporelles sont inappropriées.

Modifications de l'IFRS 10, États financiers consolidés, et de l'IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En septembre 2014, l'IASB a publié des modifications à ces normes visant à clarifier le traitement de la vente ou de l'apport des actifs d'un investisseur à ses entreprises associées ou coentreprises. L'ampleur des profits et des pertes découlant de la vente ou de l'apport des actifs repose sur le fait que l'actif vendu ou ayant fait l'objet d'un apport est une entreprise ou non. En août 2015, l'IASB a publié un exposé-sondage qui propose de reporter pour une durée indéterminée la date d'entrée en vigueur de ces modifications.

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012-2014)

En septembre 2014, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues du cycle 2012-2014, lesquelles comprennent des modifications de portée limitée apportées à un ensemble de quatre normes. Les modifications qui appliquent à la Société comprennent: 1) des indications précises dans les cas où une entité reclasse un actif détenu en vue de la vente comme actif détenu en vue de la distribution, et vice-versa, de l'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, 2) des indications supplémentaires concernant la conservation d'un lien ou non lorsqu'un mandat de gestion vise un actif financier transféré et, par conséquent, si l'actif est admissible à la décomptabilisation selon l'IFRS 7, *Instruments financiers: informations à fournir*, et 3) une clarification à l'effet que des obligations de qualité supérieure utilisées pour l'estimation du taux d'actualisation des avantages postérieurs à l'emploi doivent être libellées dans la même monnaie que celle utilisée pour les prestations versées conformément à l'IAS 9, *Avantages du personnel*.

Modifications de l'IAS 1, Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à cette norme afin de clarifier l'importance relative, le regroupement et la ventilation des éléments présentés dans l'état de la situation financière, l'état du résultat net et l'état du résultat global de même que l'ordre de présentation des notes dans les états financiers.

IFRS publiées mais non encore adoptées

La Société n'a pas appliqué les IFRS nouvelles et révisées suivantes, qui sont publiées, mais qui n'ont pas encore été adoptées :

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a finalisé l'IFRS 9, combinant les étapes portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture du projet de l'IASB. L'IFRS 9 établit un modèle unique devant servir au classement et à l'évaluation des actifs financiers en fonction à la fois des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle économique qui consiste à détenir des actifs financiers. De plus, l'IFRS 9 prescrit un nouveau modèle de dépréciation applicable aux actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette version intègre un nouveau modèle de dépréciation des pertes attendues et apporte des modifications de portée restreinte au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers. L'IFRS 9 remplace l'IAS 39, *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation*, et doit être obligatoirement appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Cette nouvelle norme établit un cadre de référence général pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, à l'exception des contrats inclus dans le champ d'application des normes qui portent sur les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers.

En avril 2016, l'IASB a publié des clarifications de l'IFRS 15 qui fournissent des précisions sur la comptabilisation des produits relativement à l'identification des obligations de prestation, à l'application de directives en vue de déterminer si l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire et aux licences de propriété intellectuelle, et qui fournissent des mesures d'allègement transitoire à l'égard des contrats modifiés et des contrats achevés.

L'adoption de l'IFRS 15 est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Les entités ont le choix entre une application rétrospective intégrale ou une application prospective tout en intégrant des informations à fournir additionnelles. L'application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme remplace la norme actuelle de l'IASB pour les contrats de location, soit l'IAS 17, qui exigeait que les preneurs et les bailleurs classent leurs contrats de location comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple et les comptabilisent différemment selon le type de contrat. L'IFRS 16 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation de l'information concernant les contrats de location. L'IFRS 16 propose un modèle comptable unique pour les preneurs, où ceux-ci sont tenus de comptabiliser des actifs et des passifs pour tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'application anticipée est permise uniquement pour les entités qui appliquent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Modifications de l'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Les modifications visent à améliorer l'information fournie aux utilisateurs des états financiers à l'égard des activités de financement d'une entité. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise. La direction ne s'attend pas à ce que cette modification ait une incidence importante sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société.

Modifications de l'IAS 12, Impôts sur le résultat

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications visent à clarifier la comptabilisation des actifs d'impôt différé lorsqu'un actif est évalué à la juste valeur et que celle-ci est inférieure à la valeur fiscale de l'actif en question. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et l'application anticipée est permise. La direction ne s'attend pas à ce que cette modification ait une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications de l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Les modifications clarifient le classement et l'évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Modifications de l'IAS 40, Immeubles de placement

En décembre 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 40, *Immeubles de placement*, afin de clarifier la comptabilisation des transferts de biens vers, ou depuis, les immeubles de placement. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié l'IFRIC 22, *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée*, afin de préciser le cours de change qui doit être utilisé pour les transactions comportant l'encaissement ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2014-2016)

En décembre 2016, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues du cycle 2014-2016. Les prises de position ont porté sur des modifications apportées afin de clarifier le champ d'application de l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 dans le cas de l'IFRS 12 et du 1^{er} janvier 2018 dans le cas de l'IFRS 12.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté correspond à la différence entre, d'une part, le total des produits et, d'autre part, le total des frais de vente et charges générales et administratives (à l'exclusion de la rémunération hors trésorerie) et des frais des gestionnaires externes.

Le résultat net ajusté correspond à la somme des éléments suivants : le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, les éléments hors trésorerie, dont la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les variations après impôt de la juste valeur des instruments financiers dérivés, les frais d'acquisition et coûts de restructuration et autres coûts d'intégration après impôt et les éléments de rémunération hors trésorerie.

Le résultat en trésorerie correspond à la somme des éléments suivants : le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société, les éléments hors trésorerie, dont la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés et les éléments de rémunération hors trésorerie.

Nous avons inclus des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs un complément d'information sur nos résultats d'exploitation et notre performance financière. Nous estimons que ces mesures non conformes aux IFRS sont particulièrement éclairantes à cet égard, du fait qu'elles ne tiennent pas compte d'éléments qui ont une faible incidence sur ces résultats et cette performance et qu'elles font dès lors ressortir les tendances de fond qui marquent nos activités de base que les seuls indicateurs conformes aux IFRS ne permettraient pas nécessairement de mettre en évidence. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées ont aussi fréquemment recours à des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les sociétés émettrices, dont bon nombre utilisent des mesures non conformes aux IFRS aux fins de la présentation de leurs résultats. La direction fait par ailleurs appel à des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des résultats d'exploitation et de la performance financière d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer notre capacité à assurer le service de la dette, à financer les dépenses d'investissement et à satisfaire aux besoins en fonds de roulement. Les mesures non conformes aux IFRS, comme leur nom l'indique, ne sont pas des mesures définies par les IFRS. Par exemple, certaines ou la totalité d'entre elles ne tiennent pas compte a) de nos dépenses en trésorerie ou de nos besoins futurs au titre des dépenses d'investissement ou des engagements contractuels, b) des variations de nos besoins en fonds de roulement ou de nos besoins de liquidités à cet égard, c) de l'importante charge d'intérêts ou des besoins de liquidités liés aux paiements d'intérêts et du principal sur notre dette, et d) des versements d'impôt, qui viennent réduire notre trésorerie disponible. Bien que nous considérions les éléments exclus du calcul des mesures non conformes aux IFRS comme des éléments non récurrents et moins pertinents aux fins de l'évaluation de notre performance, certains de ces éléments pourraient se reproduire et ainsi réduire notre trésorerie disponible. À notre avis, la présentation des mesures non conformes aux IFRS décrites précédemment est ici indiquée. Cependant, comme ces mesures non conformes aux IFRS comportent des limitations importantes en tant qu'outils d'analyse, les lecteurs ne doivent pas les considérer isolément ni les substituer à l'analyse de nos résultats présentés selon les IFRS. En raison de ces limitations, nous nous appuyons principalement sur nos résultats présentés selon les IFRS et n'utilisons les mesures non conformes aux IFRS qu'à des fins complémentaires. En outre, comme il est possible que d'autres entreprises calculent des mesures non conformes aux IFRS différemment, ces mesures ne peuvent donc pas nécessairement être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres entreprises.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS

Les activités de Fiera Capital sont exposées à un certain nombre de facteurs de risque, dont les suivants

Les clients ne s'engagent pas dans une relation à long terme

Les ententes aux termes desquelles Fiera Capital gère l'actif de ses clients peuvent être résiliées à bref préavis, conformément à la pratique du secteur. Les clients dont l'actif est investi dans des Fonds peuvent également faire racheter leurs parts à bref préavis. Par conséquent, rien ne garantit que Fiera Capital serait en mesure d'atteindre ou de conserver un certain montant d'actifs sous gestion, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa capacité d'attirer et de conserver les clients ainsi que sur les honoraires de gestion, les honoraires de performance potentiels et sa rentabilité globale.

La perte de clients importants ou d'un nombre significatif de clients existants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Fiera Capital.

Un mauvais rendement de nos placements pourrait nous faire perdre des clients ou nous empêcher d'en attirer de nouveaux, réduire l'actif sous gestion et faire baisser nos produits d'exploitation

Un mauvais rendement des placements, que ce soit par rapport aux concurrents de Fiera Capital ou à d'autres éléments, pourrait faire en sorte que les clients existants choisissent de retirer leurs actifs des Fonds pour investir dans des produits offrant un meilleur rendement, ce qui nuirait à la capacité de Fiera Capital de se procurer des capitaux auprès de ses clients existants ou de nouveaux clients, réduisant ainsi potentiellement l'actif sous gestion, les honoraires de gestion, la rentabilité et le potentiel de croissance de Fiera Capital. En outre, la capacité de Fiera Capital d'obtenir des honoraires de performance est directement liée au rendement de ses placements. Par conséquent, un mauvais rendement des placements pourrait faire en sorte que Fiera Capital n'obtienne plus d'honoraires de performance ou qu'elle en obtienne moins. Fiera Capital ne peut garantir que ses rendements relatifs futurs seront positifs, qu'elle conservera ses clients ou qu'elle en attirera de nouveaux.

Dépendance à l'égard d'un client important

Dans le cadre de la transaction de Natcan, Fiera Capital a conclu une convention régissant les actifs sous gestion avec Natcan et la Banque Nationale. À la suite de la transaction de Natcan, la Banque Nationale est devenue le principal client de Fiera Capital avec des actifs sous gestion de 23,2 milliards de dollars au 31 décembre 2016, ce qui représente environ 20 % des 116,9 milliards de dollars d'actifs sous gestion de Fiera Capital. La résiliation de cette convention ou son non-renouvellement pourrait faire baisser considérablement les actifs sous gestion de Fiera Capital, ce qui ne manquerait pas de porter un grand préjudice à ses affaires, à sa situation financière à venir et à ses résultats d'exploitation.

La perte de membres clés du personnel à cause des pressions concurrentielles pourrait nous faire perdre des clients et entraîner une baisse de nos produits d'exploitation

Les activités de Fiera Capital dépendent des personnes hautement qualifiées et spécialisées qu'elle a à son service. L'apport de ces personnes aux équipes de gestion de placements, de gestion des risques et du service à la clientèle de Fiera Capital est crucial pour attirer et conserver les clients. Fiera Capital consacre des ressources considérables pour recruter, former et rémunérer ces personnes. Toutefois, la croissance du total de l'actif sous gestion dans le secteur de la gestion des placements, le nombre de nouvelles sociétés faisant leur percée dans ce secteur et la dépendance envers les bons résultats pour vendre des produits financiers ont entraîné une hausse de la demande d'excellents professionnels des placements et du service à la clientèle. Or, la rémunération de ces professionnels tend à augmenter à un taux bien supérieur à celui de l'inflation et à celui observé dans d'autres secteurs. Fiera Capital prévoit que ces coûts continueront de représenter une partie importante de ses charges.

Fiera Capital a toujours pris des mesures pour encourager les membres clés de son personnel à continuer de travailler pour elle, et elle continuera de le faire. Ces mesures comprennent l'offre d'un régime d'options d'achat d'actions, d'un régime incitatif à court terme, d'un régime d'achat d'actions à l'intention des employés ainsi que d'un environnement de travail qui favorise la satisfaction du personnel. Nous ne doutons pas que ces mesures nous permettront de devenir un employeur de prédilection et qu'elles se révéleront efficaces en ce qui a trait à la rétention de notre personnel, même si nous devons faire face à une concurrence accrue pour des professionnels chevronnés dans le secteur, et que Fiera Capital sera en mesure de recruter de nouvelles personnes hautement qualifiées et dotées des compétences souhaitées quand le besoin s'en fera sentir.

Intégration des entreprises acquises

La réussite d'une acquisition que Fiera Capital réalise ou entend réaliser dépend en partie de la capacité de la direction à réaliser les retombées et économies attendues de l'intégration des activités de Fiera Capital et de celles de l'entreprise acquise. L'intégration d'entreprises pouvant poser des défis considérables, la direction de Fiera Capital pourrait ne pas être en mesure de la mettre en œuvre sans heurt, avec succès ou sans y engager des ressources financières importantes. Il est possible que le processus d'intégration entraîne le départ de membres clés du personnel, l'interruption des activités auxquelles ils prenaient part ou des incohérences sur le plan des normes, des contrôles, des procédures et des politiques, qui pourraient nuire à la capacité de la direction de Fiera Capital de maintenir de bonnes relations avec ses clients, ses fournisseurs et son personnel ou de récolter les retombées attendues d'une acquisition.

L'intégration de Fiera Capital et d'une entreprise acquise demande beaucoup d'efforts, de temps et de ressources de la part de la direction, ce qui pourrait, ce faisant, détourner son attention et ses ressources d'autres occasions stratégiques et de questions liées à l'entreprise. Rien ne garantit que la direction de Fiera Capital serait en mesure d'intégrer les activités de chacune des entreprises avec succès, ni que les synergies ou les autres avantages attendus d'une acquisition se réaliseraient. L'incapacité de la direction à intégrer avec succès les activités de Fiera Capital et celles de l'entreprise dont elle envisage l'acquisition, notamment sur le plan des technologies de l'information et des systèmes d'information financière, pourrait nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de Fiera Capital.

Les pressions concurrentielles pourraient entraîner une baisse des produits d'exploitation

La concurrence est vive dans le secteur de la gestion des placements (y compris dans le secteur des placements non traditionnels). Certains des concurrents actuels et éventuels de Fiera Capital disposent ou pourraient disposer de ressources techniques et financières et de ressources de marketing, de distribution et autres bien plus considérables que celles de Fiera Capital. Ils pourraient également proposer ou mettre au point une panoplie de produits et de services plus attrayants pour les clients existants ou éventuels de Fiera Capital. Rien ne garantit que Fiera Capital pourrait atteindre ou maintenir un niveau donné d'actifs sous gestion ou de produits d'exploitation dans un tel environnement. Cette concurrence pourrait nuire considérablement à la rentabilité de Fiera Capital, et rien ne garantit que celle-ci serait à même de soutenir cette concurrence de façon efficace. En outre, la capacité de Fiera Capital de maintenir son barème d'honoraires de gestion et d'honoraires de performance dépend de sa capacité de fournir à ses clients des produits et des services compétitifs. Rien ne garantit que Fiera Capital ne subirait pas de pressions de la concurrence la forçant à abaisser ses honoraires, qu'elle pourrait conserver son barème d'honoraires ou qu'elle pourrait conserver ses clients grâce à cette structure. Une réduction importante des honoraires de gestion ou des honoraires de performance de Fiera Capital pourrait avoir une incidence défavorable sur les produits d'exploitation et la rentabilité.

Conflits d'intérêts et risque de réputation

L'incapacité de Fiera Capital de gérer et de résoudre adéquatement les conflits d'intérêts pourrait ternir sa réputation et nuire considérablement à ses activités, à sa situation financière ou à sa rentabilité. Certains des Fonds et des comptes gérés ont des objectifs de placement qui se recoupent, et les décisions quant à la répartition des occasions de placement parmi ces Fonds pourraient entraîner des conflits d'intérêts. Il se pourrait aussi que des conflits d'intérêts réels, éventuels ou perçus entraînent l'insatisfaction des investisseurs ou encore des litiges ou des sanctions réglementaires. Les réclamations découlant de conflits d'intérêts pourraient nuire considérablement à la réputation de Fiera Capital, ce qui pourrait, à son tour, nuire à ses activités de plusieurs façons, y compris en entraînant la perte de clients.

Le risque de réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, puisse entraîner une réduction du résultat ou de la clientèle de Fiera Capital en raison de son incidence sur l'image de marque de Fiera Capital. Le risque de réputation est inhérent à pratiquement toutes les opérations effectuées par Fiera Capital, même lorsque l'opération est entièrement conforme aux exigences des lois et de leurs règlements d'application. Le risque de réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques, car il est souvent lié au risque d'exploitation, au risque lié à la réglementation et aux autres risques inhérents aux activités de Fiera Capital. Par conséquent, le cadre de gestion du risque de réputation de Fiera Capital est intégré à tous les autres volets de la gestion du risque et constitue une composante clé du code d'éthique et de conduite auquel l'ensemble du personnel de Fiera Capital est assujéti.

L'évolution du secteur de la gestion des placements pourrait entraîner une baisse des produits d'exploitation

La capacité de Fiera Capital de dégager des produits d'exploitation a beaucoup été influencée par la croissance qu'a connue le secteur de la gestion des placements et de la performance relative de la Société dans ce secteur. La croissance que nous avons connue jusqu'à présent dans le secteur de la gestion des placements pourrait ne pas se poursuivre, et une conjoncture défavorable ainsi que d'autres facteurs, notamment un recul important des marchés des capitaux, pourraient nuire à la popularité des services de Fiera Capital ou faire en sorte que les clients se retirent des marchés ou diminuent le montant ou la fréquence de leurs investissements. Un quelconque repli du secteur de la gestion des placements ou un quelque autre changement touchant le secteur qui aurait pour conséquence de dissuader les investisseurs de faire appel aux services de Fiera Capital pourrait nuire à la capacité de celle-ci d'attirer des clients et ainsi contribuer à une baisse de ses produits d'exploitation.

Une erreur ou inconduite du personnel pourrait entraîner des sanctions réglementaires ou nuire à la réputation de Fiera Capital, ce qui pourrait gravement nuire à ses activités, à sa situation financière ou à sa rentabilité

Ces dernières années, plusieurs cas de fraude ou d'autres genres d'inconduite de la part d'employés du secteur des services financiers ont retenu l'attention du public et, malgré les mesures d'envergure que Fiera Capital a mises en place pour empêcher et prévenir ce genre d'activités (dont l'instauration d'un code d'éthique et de conduite), la Société reste toujours exposée aux risques liés aux cas d'inconduite de la part de membres de son personnel. L'inconduite de la part du personnel peut comporter plusieurs facettes, notamment lier Fiera Capital à des opérations qui excèdent les limites autorisées ou qui présentent des risques inacceptables, ou lui cacher certaines activités qui ne sont pas autorisées ou qui n'ont pas donné les succès escomptés et qui peuvent, dans un cas comme dans l'autre, entraîner des risques ou des pertes inconnus et non gérés. L'inconduite de la part de membres de son personnel pourrait également comprendre l'utilisation abusive de renseignements confidentiels, ce qui pourrait entraîner des sanctions réglementaires et entacher considérablement sa réputation. Fiera Capital pourrait également subir des pertes à la suite d'une erreur d'un membre de son personnel. Il n'est pas toujours possible de prévenir l'inconduite de la part d'un employé ou d'empêcher les erreurs des employés, et les précautions que Fiera Capital prend pour empêcher et détecter ce genre d'activités pourraient ne pas être efficaces dans tous les cas, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

Risque de poursuite et risque lié à la réglementation

La capacité de Fiera Capital d'exercer ses activités est tributaire de sa conformité et de son inscription continue aux termes des lois sur les valeurs mobilières des territoires dans lesquels elle exerce ses activités. Toute modification du cadre de réglementation des valeurs mobilières ou tout manquement de sa part aux lois, aux règles et aux règlements pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de Fiera Capital. Il se pourrait également que des lois et des règlements qui régissent les activités de Fiera Capital, ou l'un de ses produits ou services de placement en particulier, soient modifiés ou interprétés d'une manière qui lui soit défavorable. L'évolution rapide du milieu de la réglementation des valeurs mobilières et le renforcement des normes en matière d'efficacité opérationnelle dans le secteur de la

gestion des placements, outre les pressions qu'exerce la concurrence pour la mise en marché de produits et de services novateurs, pourraient nécessiter des ressources humaines supplémentaires. L'instauration de nouvelles obligations de communication de l'information ainsi que d'autres procédures visant les fonds de placement pourrait nécessiter des dépenses supplémentaires. Le non-respect de ces règlements pourrait entraîner des amendes, l'interdiction temporaire ou permanente des activités de Fiera Capital ou des activités menées par son personnel ou des dommages à sa réputation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Peu importe l'efficacité avec laquelle Fiera Capital surveille et administre les politiques et les procédures établies en matière de conformité, Fiera Capital ainsi que ses administrateurs, ses dirigeants, son personnel et ses placeurs pour compte peuvent être assujettis à des obligations ou à des amendes qui pourraient limiter leur capacité d'exercer leurs activités. Fiera Capital a souscrit divers types d'assurances en vue de couvrir certains risques potentiels et évalue continuellement l'adéquation de cette couverture. Au cours des dernières années, le coût de l'assurance a augmenté, tandis que le nombre d'assureurs a diminué. En raison de la mise en œuvre du régime de responsabilité civile du marché secondaire, il pourrait éventuellement devenir plus difficile d'obtenir de l'assurance selon des modalités économiques raisonnables.

Le risque de poursuite est inhérent au secteur de la gestion de placements dans lequel Fiera Capital exerce ses activités. Ce risque ne peut pas être éliminé, même lorsqu'il n'existe aucun motif légitime de poursuite. À cet égard, les risques juridiques auxquels sont exposés Fiera Capital, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte comprennent le risque de responsabilité en cas de contravention aux lois sur les valeurs mobilières, de manquement aux obligations fiduciaires ou d'abus des fonds des investisseurs. En outre, en raison de l'existence, dans certains territoires, du régime de responsabilité civile du marché secondaire, des actionnaires insatisfaits pourraient plus aisément tenter des poursuites contre Fiera Capital, ses administrateurs et ses dirigeants.

Certaines filiales américaines de Fiera Capital, à savoir Bel Air Advisors (et sa filiale, Bel Air Management), Fiera Capital Inc. (anciennement Wilkinson O'Grady), CCUK et CCIOM sont des conseillers en placement inscrits auprès de la SEC. L'autre filiale américaine de Fiera Capital, Bel Air Securities, est une maison de courtage de valeurs inscrite aux États-Unis. Une grande part des activités de gestion d'actifs ou de courtage de valeurs de ces entités sont assujetties, aux États-Unis, à des Lois fédérales ou étatiques et à leurs règlements d'application visant à protéger les intérêts des investisseurs ou des clients. Ces lois et règlements investissent généralement les organismes de surveillance et de contrôle d'une vaste gamme de pouvoirs administratifs, dont celui de limiter ou de restreindre Bel Air, Bel Air Management ou Fiera Capital Inc. dans leur capacité d'exercer leurs activités de gestion d'actifs ou de courtage de valeurs (notamment en suspendant des employés à titre individuel, en révoquant des inscriptions ou en leur imposant d'autres types de sanctions ou d'amendes importantes) dans les cas où ces entités, des membres de leur personnel ou des sociétés qui y sont liées contreviendraient à ces lois et règlements. Le contexte réglementaire au sein duquel évoluent Bel Air, Bel Air Management et Fiera Capital Inc. aux États-Unis est en plein bouleversement. Le débat fait rage aux États-Unis sur la portée d'action idéale que devrait prendre la réglementation ainsi que sur le niveau de surveillance qui devrait être exercé à l'égard des conseillers en placement et des maisons de courtage de valeurs. L'imposition de nouvelles lois ou de nouveaux règlements par la SEC ou d'autres organes de réglementation américains gouvernementaux ou organes autoréglementés, ou la révision de lois ou règlements existants, tout comme des changements dans l'interprétation ou l'application de ces lois et règlements par les organes publics ou par les organes d'autoréglementation, pourraient entraîner des coûts supplémentaires pour Bel Air, Bel Air Management, Fiera Capital Inc. Fiera Capital ou leurs filiales ou leur porter préjudice d'une quelque autre façon.

Endettement

La quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour contient des clauses restrictives qui limitent la capacité de Fiera Capital et de certaines de ces filiales (collectivement, les « emprunteurs ») d'exécuter certains types de transactions et elle impose des restrictions importantes sur le plan de l'exploitation, ce qui pourrait empêcher les emprunteurs de saisir certaines occasions d'affaires et de prendre certaines mesures pouvant servir leurs intérêts.

Ces clauses restrictives peuvent empêcher Fiera Capital, notamment, de :

- contracter, créer, prendre en charge ou permettre qu'existe une dette additionnelle au titre de sommes empruntées (au sens de la convention de crédit modifiée et mise à jour);
- créer, prendre en charge ou permettre que soient en cours des cautionnements ou de conserver des obligations relatives à ceux-ci;
- racheter ou rembourser des actions de Fiera Capital, ou verser des dividendes sur celles-ci;
- effectuer des investissements et des prêts;
- réaliser des acquisitions;
- engager des dépenses d'investissement;
- créer, contracter, prendre en charge ou permettre qu'existent certains privilèges; effectuer certaines fusions, acquisitions, ventes d'actifs ou opérations de cession-bail;
- aliéner des actifs;
- modifier de quelque façon que ce soit la nature de ses activités commerciales;
- modifier de quelque façon que ce soit les documents constitutifs des emprunteurs, ses chartes, ses règlements administratifs ou son territoire de constitution;
- modifier une disposition importante des contrats importants (au sens de la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour);
- regrouper, fusionner, liquider ou vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs respectifs.

Ces restrictions peuvent empêcher la Société de prendre des mesures qui, selon elle, seraient dans l'intérêt de son entreprise et pourraient faire en sorte qu'il soit difficile pour Fiera Capital d'exécuter avec succès sa stratégie d'affaires ou de livrer une concurrence efficace aux sociétés qui ne sont pas assujetties à de telles restrictions.

En outre, la quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour prévoit que Fiera Capital doit respecter certains critères et ratios financiers et qu'un changement de contrôle de Fiera Capital constituerait un cas de défaut.

Ces clauses restrictives n'empêchent pas Fiera Capital d'exercer ses activités commerciales de la façon dont elle le fait en ce moment, mais rien ne garantit que, à l'avenir, la capacité de Fiera Capital à apporter des changements à ses activités commerciales ou concurrentielles ou à procéder à des fusions, à des acquisitions ou à des aliénations d'actifs ne serait pas limitée. En outre, le défaut de respecter ces clauses restrictives, notamment le défaut de respecter les critères ou les ratios financiers, pourrait occasionner un cas de défaut aux termes de la quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour.

De plus, une partie de la dette de Fiera Capital, notamment les emprunts effectués aux termes de la quatrième convention de crédit modifiée et mise à jour, porte intérêt à des taux variables et expose Fiera Capital à un risque de taux d'intérêt. En cas d'augmentation des taux d'intérêt, les obligations liées au service de la dette à taux variable de Fiera Capital augmenteraient même si le montant emprunté demeurait le même, et le résultat net et les flux de trésorerie diminueraient.

Gestion des risques

Fiera Capital surveille, évalue et gère les principaux risques liés à l'exercice de ses activités. Ces risques comprennent les risques externes des marchés auxquels tous les investisseurs sont exposés ainsi que les risques internes découlant de la nature même des activités de Fiera Capital. Comme certaines méthodes de gestion des risques utilisées par Fiera Capital reposent sur des observations des antécédents du marché, ces méthodes pourraient ne pas être à même de prévoir l'exposition future au risque, laquelle pourrait se révéler, à terme, bien plus élevée que celle prévue à partir des antécédents.

D'autres méthodes utilisées pour la gestion du risque reposent sur l'évaluation de l'information concernant les marchés, les clients ou d'autres éléments dont les renseignements ont été rendus publics ou auxquels Fiera Capital peut accéder autrement. Ces renseignements pourraient ne pas se révéler exacts, complets, à jour ou bien évalués dans tous les cas. La gestion des risques d'exploitation, et des risques juridiques et réglementaires nécessite, entre autres, des politiques et des procédures permettant d'inscrire en bonne et due forme et de vérifier un grand nombre d'opérations et d'événements, et ces politiques et procédures pourraient ne pas être entièrement efficaces. L'incapacité de Fiera Capital à gérer les risques de ses portefeuilles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

La croissance rapide de l'actif sous gestion de Fiera Capital pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement des placements de Fiera Capital ou sur son potentiel de croissance

La disponibilité d'occasions de placement appropriées pour les nouveaux clients est une composante importante du rendement des placements. Si Fiera Capital devait ne pas être en mesure de cerner en temps opportun un nombre suffisant d'occasions de placement pour ses nouveaux clients, le rendement de ses placements pourrait en souffrir ou Fiera Capital pourrait décider de limiter sa croissance et de réduire la fréquence à laquelle elle accepte les actifs de nouveaux clients. Si l'actif sous gestion de Fiera Capital devait augmenter rapidement, celle-ci pourrait ne pas être en mesure de tirer parti des occasions de placement qui lui étaient offertes par le passé ou de cerner suffisamment d'occasions de placement pour atteindre les rendements absolus ciblés.

Évaluation

L'évaluation des Fonds est de nature incertaine. Même si les Fonds sont audités par des auditeurs indépendants, au sens du code de déontologie de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, afin d'établir si leurs états financiers sont préparés de façon fidèle et conforme aux PCGR du Canada ou aux IFRS, l'évaluation de certains titres et autres placements des Fonds peut comporter des incertitudes et des décisions qui sont basées sur des jugements et, si

les évaluations en question devaient se révéler inexactes, la valeur liquidative d'un Fonds pourrait être mal évaluée. Des renseignements de tiers indépendants sur les cours pourraient ne pas tout le temps être disponibles à l'égard de certains des titres et des autres placements des Fonds. De plus, les Fonds pourraient investir dans certains biens qui, en raison de leur nature, pourraient être extrêmement difficiles à évaluer avec exactitude, notamment les placements en capital-risque détenus par Fiera Capital dans des sociétés de portefeuille à capital fermé. Fiera Capital pourrait devoir engager des coûts considérables pour corriger les erreurs de prix découlant de l'évaluation inexacte de la valeur des placements.

Il est possible que nous soyons tenus d'absorber les charges d'exploitation d'un Fonds commun de placement

Si la valeur des actifs sous gestion des Fonds devait diminuer au point que l'imputation de la totalité des charges d'exploitation à un Fonds rende les ratios de frais de gestion ou un Fonds non concurrentiels, Fiera Capital pourrait choisir d'absorber certains de ces frais, ce qui ferait augmenter ses charges et baisser sa rentabilité.

L'incapacité de mettre en place des politiques, des procédures et des mesures efficaces en qui concerne la sécurité des renseignements pourrait perturber les activités commerciales et entraîner des pertes financières susceptibles d'avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital

Fiera Capital dépend de l'efficacité de ses politiques, de ses procédures et de ses mesures concernant la sécurité de l'information pour protéger ses systèmes informatiques et systèmes de télécommunications ainsi que les données qui s'y trouvent ou qui sont transmises par leur entremise. Un quelconque incident concernant la sécurité de l'information dont la cause est externe, notamment une attaque par un cyberpirate ou par un virus ou un programme-verinformatique, ou un incident dont la cause est interne, notamment l'incapacité de contrôler l'accès à des systèmes sensibles, pourrait perturber de façon importante les activités de Fiera Capital ou entraîner la diffusion ou la modification de renseignements critiques ou confidentiels, et entraîner des pertes financières importantes, la prise de sanctions réglementaires, la rupture des contrats conclus avec des clients, des dommages à la réputation de Fiera Capital ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Les services administratifs fournis par Fiera Capital dépendent de logiciels fournis par des tiers. Le défaut d'un fournisseur clé, la perte des produits de ces fournisseurs ou un problème ou erreur quelconque lié à ces produits pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de Fiera Capital d'assurer ces services administratifs. Les changements apportés aux ententes de prix conclues avec ces tiers fournisseurs par suite de mises à niveau ou d'autres circonstances pourraient également avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de Fiera Capital.

Fiera Capital a mis en place des contrôles en matière de sécurité informatique qui sont définis par un cadre de gouvernance et des processus instaurés dans le but de protéger les systèmes d'information et les systèmes informatiques, notamment les appréciations du risque à la sécurité d'information et les évaluations des répercussions sur la vie privée. Nonobstant ces mesures, les menaces à la cybersécurité sont en constante et rapide évolution. Il existe une possibilité que les processus et contrôles mis en place ne puissent pas prévenir une infraction à la sécurité. Fiera Capital peut être vulnérable et elle travaille de concert avec des tiers qui peuvent également être vulnérables aux virus informatiques et à d'autres types de logiciels malveillants, à des cyberattaques et à des tentatives de piratage de personnes non autorisées, à des vols matériels de systèmes informatiques, à des problèmes de programmation interne ou à des erreurs humaines, à de la fraude ou à la survenance d'autres problèmes ou événements imprévus. Il y a également un risque que certains contrôles internes échouent, ce qui pourrait aussi exacerber les conséquences de tels événements.

Dépendance à l'égard des systèmes d'information et de télécommunications

Fiera Capital dépend de la disponibilité de son personnel et de ses bureaux ainsi que du bon fonctionnement de ses systèmes informatiques et systèmes de télécommunications. Une catastrophe telle que des dégâts causés par l'eau, une explosion ou une panne d'électricité prolongée pourrait perturber considérablement les activités de Fiera Capital et entraîner des pertes financières importantes, la perte de ressources humaines, l'imposition de sanctions réglementaires, la rupture de contrats conclus avec des clients et des dommages à la réputation ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses pourrait ne pas être possible

Fiera Capital détient divers types de contrats d'assurance, notamment des assurances contre les erreurs et omissions, des assurances responsabilité civile des entreprises et le cautionnement d'une institution financière. L'adéquation de la couverture d'assurance est évaluée en permanence, notamment en comparant ses coûts à ses avantages. Toutefois, rien ne garantit que les réclamations éventuelles ne dépasseraient pas le plafond de la couverture ou que l'assureur accepterait ces demandes de règlement. Un jugement porté à l'encontre de Fiera Capital dont le montant dépasserait l'assurance disponible ou auquel l'assurance ne s'appliquerait pas pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Rien ne garantit que Fiera Capital pourra à l'avenir obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses.

Actionnaires importants

Jean-Guy Desjardins détient indirectement environ 35,80 % des titres avec droit de vote en circulation de Fiera S.E.C., actionnaire dominant de Fiera Capital détenant 24,78 % des actions avec droit de vote en circulation de Fiera Capital. Desjardins Holding financier Inc. (« DHF »), filiale indirecte entièrement détenue de la FCD, détient 36,11 % des titres avec droit de vote en circulation de Fiera S.E.C. Par conséquent, M. Desjardins est en position d'exercer un contrôle notable sur les décisions de Fiera Capital nécessitant l'approbation des actionnaires, notamment l'élection des administrateurs et la prise de mesures stratégiques importantes. Bien que la participation ne donnant pas le contrôle de DSF dans Fiera S.E.C. ne constitue pas une participation assurant le contrôle dans Fiera Capital, DSF a le droit de nommer deux des huit administrateurs de Fiera Capital que les porteurs d'actions de catégorie B avec droit de vote spécial ont le droit de nommer.

À la date des présentes, la Banque Nationale détenait environ 20,97 % des actions avec droit de vote en circulation de Fiera Capital, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue Natcan. Aux termes de la convention relative aux droits de l'investisseur, la Banque Nationale est autorisée à nommer deux des quatre administrateurs de Fiera Capital que les porteurs d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne ont le droit de nommer.

Dilution potentielle

Fiera Capital est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, d'actions de catégorie B avec droit de vote spécial et d'actions privilégiées, et elle peut décider d'émettre des actions ou des actions privilégiées additionnelles afin de financer ses projets d'investissement ou d'accroître ses liquidités, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur l'actionariat.

En outre, aux termes de la convention relative aux droits de l'investisseur, la Banque Nationale bénéficie des droits antidilution de la Banque Nationale et Fiera S.E.C., des droits antidilution de Fiera S.E.C., qui sont décrits dans la notice annuelle de la Société aux rubriques « Description de contrats importants - Convention relative aux droits de l'investisseur » et « Convention des investisseurs avec Sceptre », respectivement.

Par suite d'une émission aux termes des droits antidilution de Fiera S.E.C. décrits à la rubrique « Description de contrats importants – Convention des investisseurs avec Sceptre » de la notice annuelle de la Société, l'actionnariat de la Société pourrait être dilué.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du change. Pour la Société, ce risque découle de la trésorerie et de la dette à long terme libellées en dollars américains ainsi que des activités qu'elle exerce aux États-Unis qui sont surtout effectuées en dollars américains. La Société gère une partie de son exposition aux monnaies étrangères en appariant les positions d'actifs et de passifs. Plus particulièrement, elle procède à un appariement de sa dette à long terme en monnaie étrangère avec des actifs non courants libellés dans la même monnaie. La Société gère également le risque de change lié à son BAIIA libellé en dollars américains en concluant des contrats de couverture du change pour la valeur du BAIIA prévu.

Compte tenu des soldes libellés en dollars américains (à l'exclusion de la dette à long terme) au 31 décembre 2016, une hausse ou une baisse de 5 % de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien entraînerait une hausse ou une baisse de 1,928 million de dollars du résultat global. Le calcul ci-dessus ne tient pas compte de la dette à long terme en dollars américains, qui est couverte par un actif non courant libellé dans la même devise.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

Cette page a été laissée vierge intentionnellement.

